COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

Assemblée générale annuelle 2023

CRSP
DE LA MONTÉRÉGIE

Québec

LE 16 MAI 2023, DE 18 H À 19 H 30

EN WEBINAIRE TEAMS ET DISPONIBLE EN REDIFFUSION

AU PROGRAMME

Présentation du CRSP
par Annie Zaor, pharmacienne d'établissement au CISSSMC et présidente du CRSP

Guichet d'accès première ligne (GAP)
par Cynthia Patry, pharmacienne-conseil au CRSP

Présentation des services de 1ère ligne en Montérégie
par Nancy Mendes, pharmacienne salariée communautaire au CISSSMO

Le pharmacien et la trajectoire-patient de l'établissement vers la communauté : assurer un congé sécuritaire
par Philippe Allard, pharmacien salarié communautaire au CISSSMC et Annie Zaor, pharmacienne d'établissement au CISSSMC

Ordonnances collectives, élections au CRSP et période de questions

COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

LE CRSP en Montérégie

ANNIE ZAOR, PHARMACIENNE, PRÉSIDENTE INTÉRIMAIRE DU CRSP

Québec

Qui suis-je?

- Pharmacienne graduée de l'Université de Mtl en 1999
- HCLM depuis 2004
  - Médecine interne
  - Néphrologie
  - Chirurgie
- Clinicienne associée u de m (supervision de stagiaires et résidents)
- Participation à divers comités depuis plusieurs années (COP, phm nursing, CA)
- CRSP depuis 2018
  - Présidente intérimaire depuis 2021

Objectifs 1 :
- Connaitre le CRSP (si inconnu encore!)
- Connaitre ses membres
- Avenir des CRSP!

Un peu d'histoire

- CRSP institués en 2006
  - Anciennement sous l'autorité du PDG de l'Agence de la santé et des services sociaux,
  - À l'époque des fusions en CSSS (PL 83 modifiant la LSSSS),
- **But** : soutenir l'organisation des services pharmaceutiques dans la mise en place des nouveaux RLS.

Organisation du réseau de 2006 à 2015 à ???

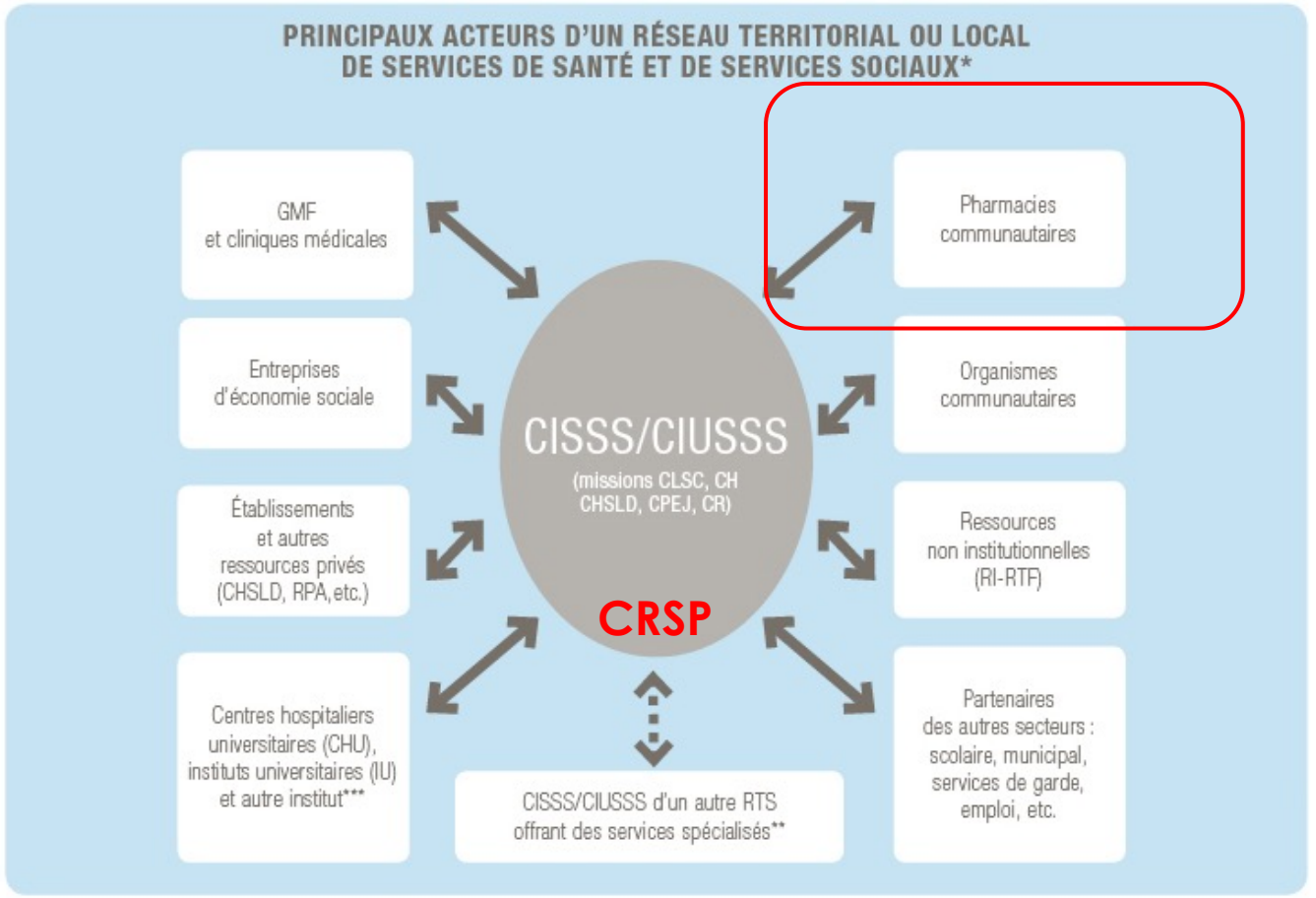

* Un RTS peut comprendre plusieurs RLS. Ces derniers impliquent, à l'échelle locale, les mêmes catégories de partenaires.
** Le CISSS/CIUSSS doit établir, au besoin, des corridors de services régionaux ou interrégionaux pour compléter son offre de service à la population de son territoire.
*** Ces établissements ne sont pas fusionnés en vertu de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

CSSS

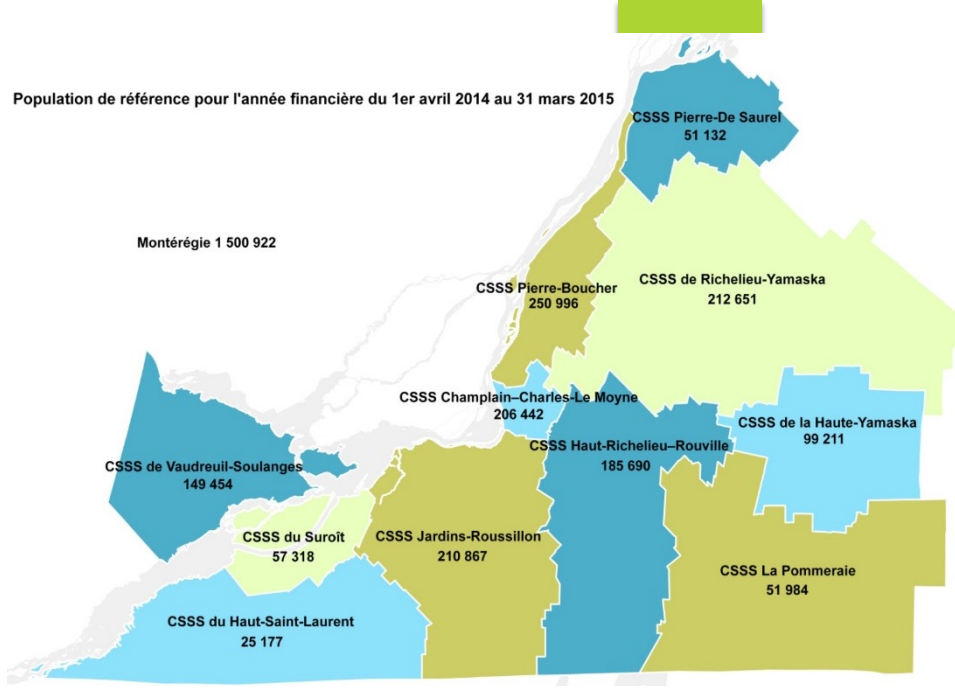
Population de référence pour l'année financière du 1er avril 2014 au 31 mars 2015
Montérégie 1 500 922
CSSS Pierre-De Saurel
51 132
CSSS Pierre-Boucher
250 996
CSSS de Richelieu-Yamaska
212 651
CSSS Champlain–Charles-Le Moyne
206 442
CSSS de la Haute-Yamaska
99 211
CSSS Haut-Richelieu–Rouville
185 690
CSSS de Vaudreuil-Soulanges
149 454
CSSS du Suroît
57 318
CSSS Jardins-Roussillon
210 867
CSSS La Pommeraie
51 984
CSSS du Haut-Saint-Laurent
25 177

CISSS

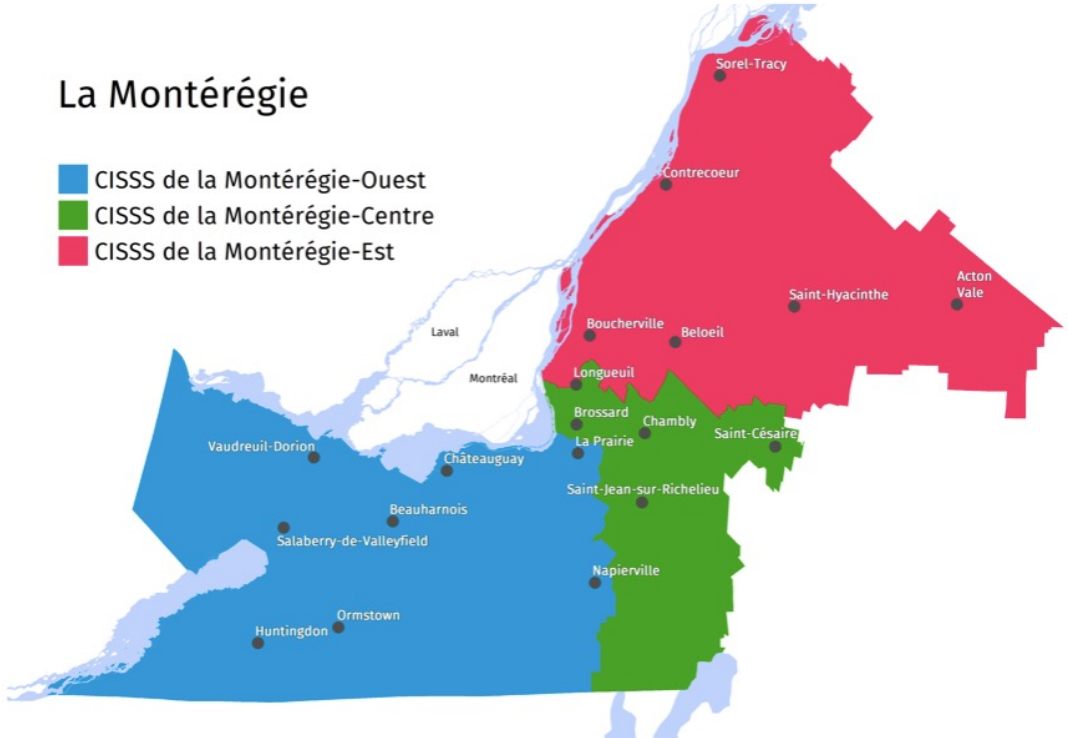
La Montérégie
CISSS de la Montérégie-Ouest
CISSS de la Montérégie-Centre
CISSS de la Montérégie-Est
Sorel-Tracy
Contrecoeur
Saint-Hyacinthe
Acton Vale
Boucherville
Beloeil
Laval
Montréal
Longueuil
Brossard
Chambly
La Prairie
Saint-Césaire
Vaudreuil-Dorion
Châteauguay
Saint-Jean-sur-Richelieu
Beauharnois
Salaberry-de-Valleyfield
Napierville
Ormstown
Huntingdon

Mandat des CRSP

- En Montérégie: mandat régional

Dans la perspective de soutenir l'organisation des services pharmaceutiques et la mise en place des réseaux locaux de services de santé et des services sociaux, le comité régional de services pharmaceutiques (CRSP) a pour mandat de faire des recommandations et de donner des avis aux départements de pharmacie des trois Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie au regard de :

- l'organisation des services pharmaceutiques ainsi que la planification de la main-d'oeuvre;
- l'accessibilité et la qualité des services pharmaceutiques ainsi que les projets relatifs à l'utilisation des médicaments;
- les approches novatrices en soins et en services pharmaceutiques.

Membres 2023 (1)

Pharmaciens propriétaires (fin mandat juin 2025):

- Marc Airoldi (pharm. propriétaire MC)
- Marie-Claude Hamelin (pharm. propriétaire ME)
- Nicolas Bergeron (pharm. propriétaire MO).

Pharmaciens salariés communautaires (fin mandat juin 2025):

- Philippe Allard (pharm. communautaire salariée MC)
- Élise Lamoureux(pharm. communautaire salariée ME)
- Nancy Mendes (pharm. communautaire salariée MO)

Pharmaciens salariés établissements (fin mandat juin 2023):

- Zaor, Annie, présidente par intérim (pharm. CISSSMC- HCLM)
- Josée Marier (pharm. CISSSME- HPB),
- Josée Conessa (pharm. CISSSMO- Suroît).

Membres 2023 (2)

GMF:

- Cynthia Patry (pharm. GMF)

Pharmaciens chef de départements (membres d'office):

- Diem Vo (CISSSME)
- Geneviève Cayer (CISSSMC)
- Sandra Chapados (CISSSMO)

PDG ou son délégué

- Dre Inthysone Rajvong,(DSP MC, déléguée du PDG MC),

Représentant du DRMG:

- Vacant

Membres 2023 (3)

Pharmaciens-conseil: (nouveau!)

- Mandat GAP: Cynthia Patry
- Mandat Projets spéciaux: Zina Ali

Projets antérieurs

- Groupe Facebook CRSP
  - Courroie de transmission pour partage d'information établissement/communautaire,
- Participation des membres du CRSP à la cellule vigie COVID (2020-2021)
- Trajectoire traitements alternatifs au *Paxlovid* (FORMS)
- Mise à jour des coordonnées des pharmacies/pharmaciens/ATP de la région pour communications

Projets en cours

- GAP
- Ordonnances collectives
- Projet congé sécuritaire
- Amélioration site WEB CRSP
- Infolettres

Projets futurs

- Projet FAX
  - Collaboration CRSP-DRMG
- Relance des tables locales de pharmaciens par RLS
- Espace collaboratif

Projets autres, Inspiration?

- Ententes de partenariat
- Suivi loi 31
- Procédure harmonisée pour prises de sang en pharmacie communautaire via optilab
- Procédure harmonisée pour préparations coliques sur territoire

Rapport annuel 2021-2022

- Voir site web
- Rapport 2022-2023 en élaboration

Avenir des CRSP…

- Beaucoup de spéculation

AFFAIRES SYNDICALES

PL 15 : l'A.P.E.S. témoignera en commission parlementaire le 23 mai

Publié le 9 mai 2023 par France Bouffard, conseillère en relations publiques

L'A.P.E.S. a été invitée à présenter ses recommandations dans le cadre des consultations publiques en cours sur le projet de loi no 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*. Votre Association témoignera devant la Commission de la santé et des services sociaux le **23 mai prochain à 10 h 50**. Son témoignage visera à ce que les principaux effets de ce très vaste projet de loi sur la pharmacie d'établissement et les soins et services pharmaceutiques aux patients soient soumis à l'attention de la Commission et des autres parties prenantes. Le mémoire de l'A.P.E.S. sera déposé sur son site Web durant l'audition. Une autre actualité suivra à cette occasion.

Lire l'actualité précédente sur ce sujet.

- On continue !

Élections au CRSP

- Collège de désignation des **pharmaciens d'établissements**
  - Mandat à échéance en JUIN 2023
- Date limite pour poser sa candidature:

Trop tard! C'était le 9 mai

- Candidats retenus (mandat de 4 ans):
  - CISSMO: Maxime Doré
  - CISSSMC: Annie Zaor
  - CISSSME: Josée Marier

Objectif 2: Mieux communiquer

Objectif 2: Mieux communiquer

Pourquoi?

- Trajectoires complexes,
- Dossiers pharmacologiques lourds,
  - Encore des dossiers papiers et parallèles en H,
  - Encore des patients qui circulent inter-établissement ou communauté sans BCM,
  - Prescripteurs multiples (incluant le pharmacien).

Lexique

https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sigles-acronymes

- CI(U)SSS: centre intégré (universitaire) de santé et services sociaux
- RLS: réseau local de services
- RTS: réseau territorial de services
- CLSC, CH, CHSLD, RI-RTF, RPA,
- OC: ordonnance collective
- OPI: ordonnance préimprimée
- DSP(H) : Direction des services professionnel hospitaliers
- DSP: Direction de la santé publique
- CMDP: comité des médecins, dentistes et pharmaciens

Liens utiles

Portail santé Montérégie
https://www.santemonteregie.qc.ca

Répertoire des ressources (portail santé mieux- être)
https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/repertoires/

CRSP https://www.santemonteregie.qc.ca/extranet-comite-regional-sur-les-services-pharmaceutiques-de-la-monteregie-crsp

Secteurs cliniques dans nos CISSS

Départements de pharmacie des CISSS – infos générales

Modèles similaires:

- Pharmacie centrale (distribution),
- Pharmacie satellite en oncologie,
- Postes de travail sur unités de soins selon implication,
- Pharmaciens de garde via téléphoniste (pour les urgences),
- Plusieurs CHSLD desservis par pharmacie des CISSS.

CHSLD

- Départements de pharmacies des CISSS desservent CHSLD publics affiliés, de leurs territoires,
- Maison des aînés à venir (1ère à St-Jean).
- Comment savoir qui dessert quoi?

http://www.santemonteregie.qc.ca/installations

Enjeux liés au DSQ

- <u>En CH ou CHSLD public: info pas au DSQ</u>
  - Risques d'incidents liés à bris de services ou profil pharmaco erronés lors de transferts inter.
- <u>Projet à venir avec RAMQ</u>
  - Projet pilote en cours pour CE onco (chimio),
  - Syphac n'alimente pas le DSQ.
  - Gesphar alimente le DSQ!

Soins et services pharmaceutiques CISSSMC

COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

CISSSMC – HCLM (1)

Clientèle hospitalisée

- Médecine générale (4e nord) #3354,
- Médecine interne (5e nord – 2e sud en COVID) #3293,
- Néphrologie (1er B) #2538,
- Oncologie (4e sud) #4287,
- Soins intensifs #4979,
- Urgence #3306,
- CHSLD (3 centres en alternance).

CISSSMC – HCLM (2)

Clientèle hospitalisée (suite)

- Psychiatrie,
  (pavillon 1e, priorité clientèle Gérontopsychiatrie) # 2464,
- Antibiogouvernance,
- NPT,
- Chirurgie # 4681
- Question? 450-466-5000 #2406
  (7h30-20h30 la semaine et de 8h30-18h la fds).

CISSSMC – HCLM (3)

Clientèle externe

- Cardiologie (CLIC),
- VIH,
- Néphrologie,
  (Hémodialyse, pré-dialyse, suivi post-greffe),
- Antibio ambulatoire (ATP formée, relais pharm. prn),
- Oncologie # 2280 .

CISSSMC- HHR (1)

Clientèle hospitalisée

- Médecine générale,
- Médecine interne,
- Chirurgie,
- Soins intensifs,
- Gériatrie active,
- Urgence,
- CHSLD (1 des 6),
- Question? 359-5000 #2866,
  (8h -18h la semaine et de 9h -17h la fds).

CISSSMC- HHR (2)

Clientèle externe:

- Oncologie,
- CLIC : 2 jours/semaine,
- GMF-U St-Jean: 2 jours/semaine (clin douleur),
- Antibiogouvernance,
- Pas d'antibio ambu comme tel sauf cas complexes (pompes).

Soins et services pharmaceutiques CISSSME

COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

CISSSME Hôpital Pierre-Boucher (1)

Services pharmaceutiques

- Validation des ordonnances (patient hospitalisé, en ambulatoire, en longue durée)
- Préparations stériles (incluant oncologie) et non stériles

Horaire:

- Lundi au vendredi: 8h00 à 21h00
- Samedi et dimanche: 8h00 à 17h00

<u>Pour rejoindre un pharmacien:</u>

- 450-468-8111 poste 82081

CISSSME Hôpital Pierre-Boucher (2)

Soins pharmaceutiques

- Présence d'un pharmacien aux unités de soins:
  - Chirurgie (incluant implication en chirurgie bariatrique)
  - Gériatrie active
  - Urgence
  - Soins intensifs
  - Médecine générale
  - Cardiologie et médecine interne

CISSSME Hôpital Pierre-Boucher (3)

Soins pharmaceutiques (suite)

- À la clinique d'oncologie:
  - Lundi au vendredi: 8h00 à 16h30
  - 450-468-8111 poste 82933 (boite vocale en dehors des heures)
- Pharmacien sur demandes de consultation en:
  - Psychiatrie (patients hospitalisés et en clinique externe)
  - Soins palliatifs
  - Traitements de la COVID
- Pharmaciens en centres d'hébergement

CISSSME Hôpital Honoré Mercier (1)

Pharmacie centrale:

- Distribution,
- Consultations des étages non desservie,
- Alimentation parentérale (NPT),
- Cinétiques (la fin de semaine).
- Horaire:
- Lundi au vendredi: 8h à 20h,
- Samedi et dimanche: 8h à 17h.

Poste principal: 450 771 3333 #793571

CISSSME Hôpital Honoré Mercier (2)

Secteurs desservis:

- Soins intensifs #3233-2 (le pharm. redirige),
- Urgence # 3323-2 (le pharm. redirige),
- Antibiogouvernance #3233-2 ou via la téléphoniste au 0,
- Hémodialyse (clientèle externe et hospitalisé) #4716.

CISSSME Hôpital Honoré Mercier (3)

Secteurs desservis (suite):

- Oncologie #3233-5,
- Clinique d'insuffisance cardiaque
  (mardi et jeudi)
  #3233-2 (le pharm. redirige),
- Soins de longue durée (CHSLD) #2400-2,

CISSSME - HD Sorel (1)

- Pharm. centrale:
  - 2 pharmaciens à la validation incluant SCAS.
- Oncologie:
  - 1 pharm. à la validation, 1 pharm. 3jours\semaine aux soins.
- Antibio ambulatoire (Ativad):
  - pas d'implication d'emblée depuis pandémie. Processus en révision.

CISSSME - HD Sorel (2)

- Soins critiques (urgence et soins intensifs):
  - 1 pharmacien.
- Médecine et consultations étages:
  - 1 pharmacien.
- Antibiogouvernance et CHSLD

Pour contacter le pharmacien:

450-746-6000 #7100, option 2 pour pharmacien qui redirigera prn.

Soins et services pharmaceutiques CISSSMO

COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

CISSSMO - Hôpital du Suroît Valleyfield (1)

Clientèle hospitalisée:

- Urgence, unités de médecine et chirurgie:
  - Pharmacien 5jours/semaine.

Clientèle externe:

- Oncologie:
  - 2 pharmaciens employés 5jours/semaine,
  - Prise en charge complète,
  - Chimio iv et orale,
  - Enseignement et ajustement de thérapie.

CISSSMO - Hôpital du Suroît Valleyfield (2)

Clientèle externe (suite):

- Clinique diabète:
  - (1 pharmacienne contractuelle 5-10 cliniques/mois pré-pandémie),
  - Enseignement surtout, évaluation de dossiers et suggestions à l'équipe,
- Suivis des dosages externes de vanco-genta-tobra sur demande des médecins,
  - Prise en charge complète des ajustements de dose, ordonnances, lien avec communautaire.

- Téléphone: 450 371-9920 #2876

CISSSMO - Centre hospitalier Anna-Laberge (Chateauguay)

Clientèle hospitalisée:

- Urgence, unités de médecine et chirurgie:
  - Pharmacien 5 jours/semaine.

Clientèle externe:

- Hémodialyse:
  - 1 pharmacien
    (2jours/semaine sur place et 3 jours/semaine sur pagette).
- Oncologie:
  - 2 pharmaciens 5j ours/semaine.

- HAL 450 699-2426 (Fax)

Enjeu médical en CH?

- Le pharmacien hospitalier ne peut pas tout régler:
  - Notion de consentement,
  - Usager consent à divulgation pour épisode en cours.
- Commissariat aux plaintes:
  - http://www.santemonteregie.qc.ca/plaintes-et-amelioration-des-services
- DSP des CISSS via numéros généraux

Questions/Suggestions

COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

GAP Montérégie
Point de vue du pharmacien
Testons vos connaissances !

CYNTHIA PATRY, B. PHARM.

PHARMACIENNE-CONSEIL MANDAT GAP

Québec

Qui suis-je

- Graduée Faculté de pharmacie - Université de Montréal 2008
- Pharmacie communautaire Lanaudière jusqu'en 2015
- Pharmacie communautaire Montérégie depuis 2014

- Clinicienne associée Université de Montréal depuis 2010
- Chargée enseignement clinique Université Laval depuis 2013

- GMF depuis 2016

- Implication au CRSP Montérégie depuis décembre 2022 à temps partiel

Je ne suis pas employée par le GAP

Image : Creazilla

Plan de la présentation

- Rôle du CRSP en lien avec le GAP
- Structure du GAP
- Référence au GAP
- Une primeur (ou 2 !)

Pharmacienne-conseil mandat GAP

Plusieurs tâches notamment :

- Participer aux rencontres des différences instances en lien avec GAP (régionales et nationales)

- Faire le lien avec les pharmaciennes du GAP au sujet des besoins exprimés par les pharmaciens communautaires

- **Soutenir et répondre aux pharmaciens communautaires sur des questions en lien avec le GAP**

Quiz !

Avez-vous déjà référé au GAP ?

- Oui
- Non je n'ai pas encore eu besoin de le faire
- Non car je ne sais pas comment

GAP
GUICHET d'ACCÈS
à la PREMIÈRE LIGNE
de la Montérégie

Quiz !

Qui peut avoir accès au GAP ?

- Tout patient qui a besoin de voir un médecin ET possédant une carte RAMQ valide
- Un étudiant étranger qui doit consulter un médecin
- Un patient incapable d'avoir RV avec son médecin de famille et qui a un besoin semi-urgent
- Un patient en visite dans une autre région que sa région de résidence ET possédant une carte RAMQ valide
- Un patient sans médecin de famille ET possédant une carte RAMQ valide

Rôle des GAP

- Guichet d'accès pour la clientèle **orpheline**
- Offrir des services en attendant la prise du patient en charge par un md de famille
- Critères pour obtenir une consultation via le GAP
  - Patient **inscrit** au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)
  - Problème de santé, physique ou mental, doit être **ponctuel**
  - Problème **semi-urgent ou non urgent**
    - Délai au moins 24h avant consultation

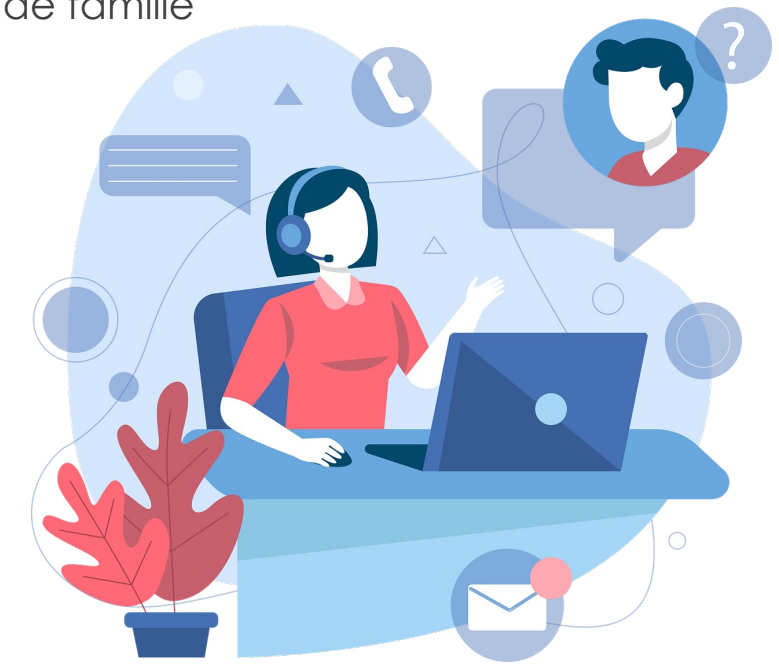

Le GAP n'est pas une clinique
C'est une porte d'entrée

Valider l'inscription d'un patient

- Que pour les patients orphelins ET inscrits à la RAMQ
- Vérification de l'inscription du patient auprès d'un médecin de famille possible via le DSQ

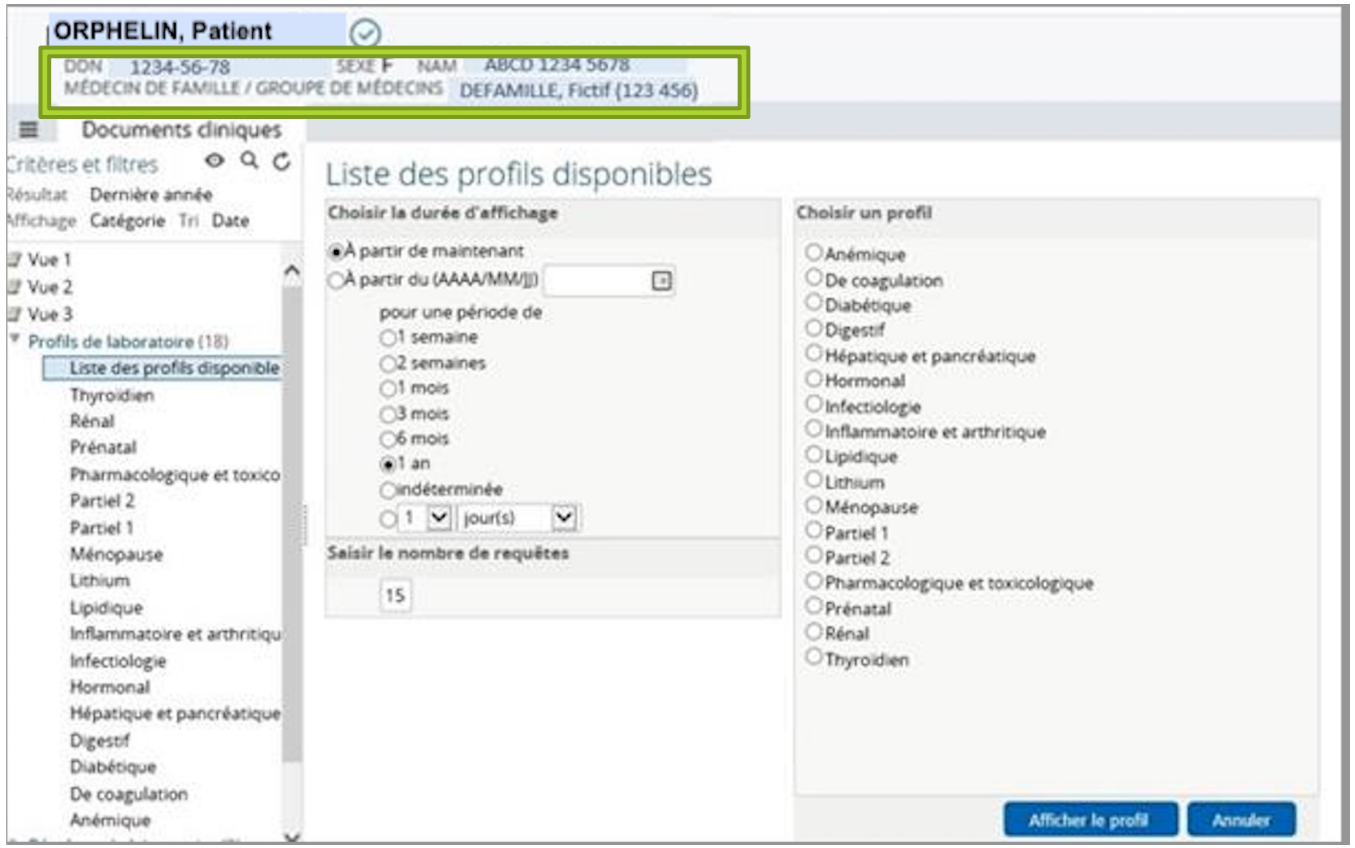

Assigné vs non-assigné

- Certains patients sont pris en charge de façon collective par l'équipe d'un GMF
- RV assignés toujours à la même clinique lorsque possible (si besoin plus urgent et pas de place pourraient être vus ailleurs)
- Doivent contacter le GAP pour obtenir un RV
  - Ne doivent pas contacter directement le GMF (sauf si avis contraire de l'équipe du GMF)

Quiz !

Quelle est la proportion de patients non inscrits à un médecin de famille en Montérégie?

- 5 -10 %
- 15 - 20 %
- 25 - 30 %
- 40 - 45 %

Taux d'inscription en Montérégie

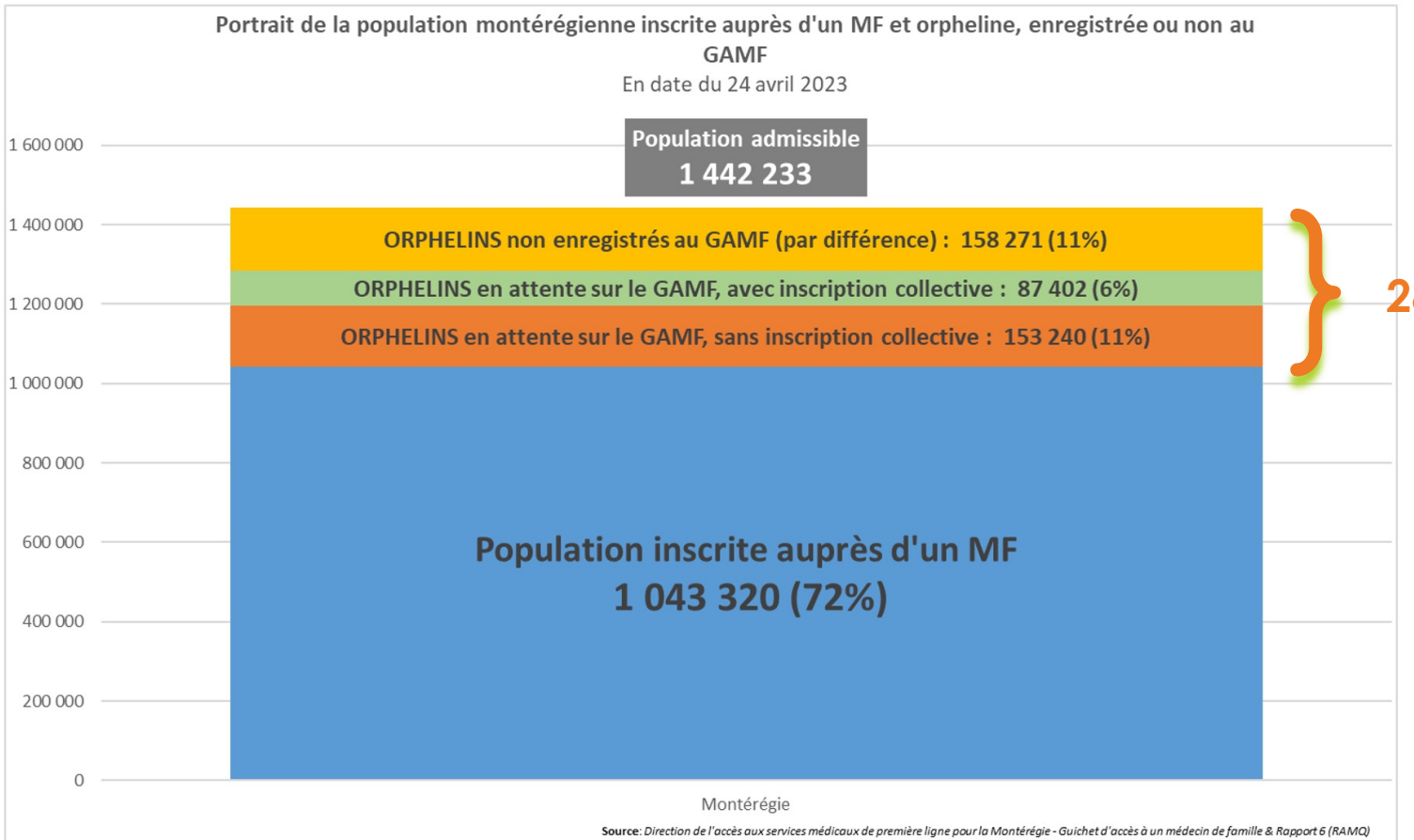

Portrait de la population montérégienne inscrite auprès d'un MF et orpheline, enregistrée ou non au GAMF

En date du 24 avril 2023

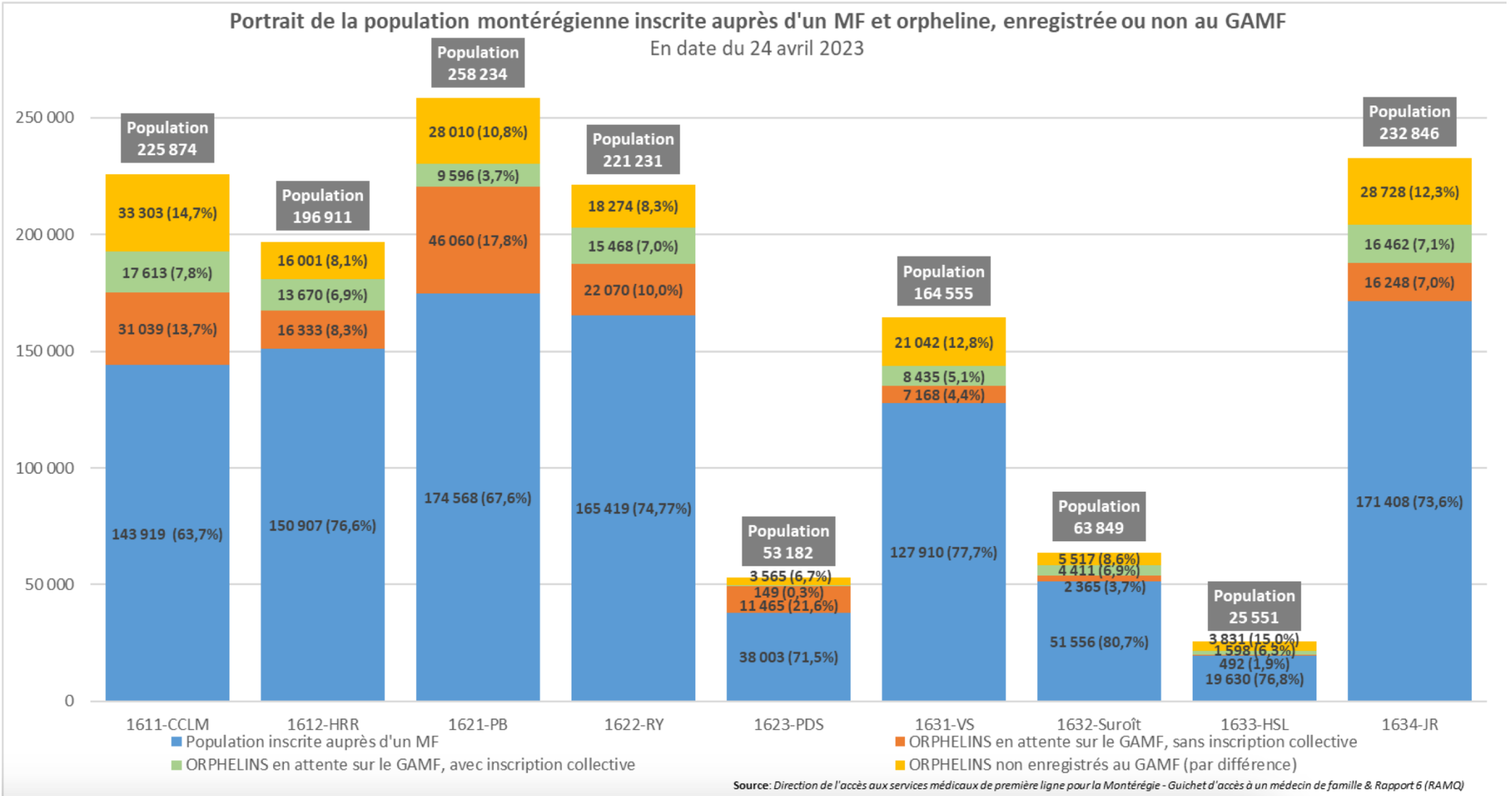

Source: *Direction de l'accès aux services médicaux de première ligne pour la Montérégie - Guichet d'accès à un médecin de famille & Rapport 6 (RAMQ)*

Enjeux

- Grande proportion d'orphelins en Montérégie
- Plusieurs départs à la retraite de médecins avec grande clientèle
- Manque de médecins => délai de prise en charge par MDF / consultation via GAP
- Disparité entre les territoires

Impact pour nos patients en pharmacie !

Indice RVPPPS

- **R**endez-**v**ous **p**ar **p**harmacie **p**ar **s**emaine

- Créé par Marie-Eve Bertrand pharmacienne GAP-MO
- Objectifs:
  - Illustrer la capacité des GAP à attitrer des rendez-vous médicaux
  - Faire rigoler les collègues 😅

- Calcul : $\frac{\text{Nombre de RV GAP disponibles par semaine}}{\text{Nombre de pharmacies sur le territoire}}$

Indice RVPPPS

Montérégie Centre	Montérégie Est	Montérégie Ouest

ATTENTION
Ces valeurs ne sont pas une limite de référence !
Seulement une illustration de la capacité des GAP
à attribuer un rendez-vous médical pour vos patients

***Valeurs approximatives – Mars 2023

Rôle du pharmacien ?

- Effectuer la surveillance de la thérapie
  - Les patients orphelins n'ont souvent que nous comme professionnel de la santé pour assurer la sécurité et l'efficacité de leur thérapie
    - Laboratoires
- Maximiser les actes PL 41/31
- Référer au GAP lorsque besoin

Vous n'êtes pas seuls ! L'équipe du GAP est là pour vous épauler

Communiquer avec le GAP : patient

- **CISSS de la Montérégie-Centre**
  Lundi au vendredi, de 8 h à 18 h
  Fin de semaine et fériés : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

- **CISSS de la Montérégie-Est**
  Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h
  Fin de semaine et fériés : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

- **CISSS de la Montérégie-Ouest**
  Lundi au vendredi, de 8 h à 18 h
  Fin de semaine et fériés : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16

Numéro unique
811 Option 3

Communiquer avec le GAP : patient

Uniquement pour les patients de **Montérégie Centre**

- Prioriser cette méthode pour le renouvellement de prescription

Services offerts uniquement aux usagers habitant sur le territoire servi par le CISSS de la Montérégie-Centre :

1. **Demande de communication avec le GAP**
   Si votre demande n'est pas urgente, vous pouvez remplir le formulaire de **demande de communication**. Le formulaire vous permettra de préciser la nature de votre situation. Notre équipe l'examinera et vous contactera ensuite par courriel ou par téléphone. Ce nouveau service obtient actuellement un grand succès, veuillez noter que les délais avant de recevoir un suivi pourraient s'échelonner sur environ 10 jours.

   Pour répondre à un besoin de santé immédiat, nous vous invitons à utiliser le service téléphonique du Guichet d'accès, 811, option 3.

   Formulaire de demande de communication avec le GAP.

2. **Prise de rendez-vous, en ligne, avec une infirmière clinicienne**
   Si vous souhaitez être vu et évalué par une infirmière clinicienne pour un problème de santé ponctuel, il est possible de prendre rendez-vous, en ligne, afin d'obtenir une consultation dans un CLSC près de chez vous.
   Pour prendre rendez-vous https://clients3.clicsante.ca/80007/take-appt (disponible dès lundi, 3 avril 2023).
   IMPORTANT : ce service n'est pas adapté aux situations suivantes : renouvellement de prescription, situation de santé qui relève de la CNESST ou de la SAAQ, demande de remplissage de formulaire et problème de santé semi-urgent. Dans de tels cas, vous devez utiliser le service téléphonique du GAP, au 8-1-1, option 3.
   Ce rendez-vous ne vous donnera pas automatiquement accès à une consultation avec un médecin de famille.

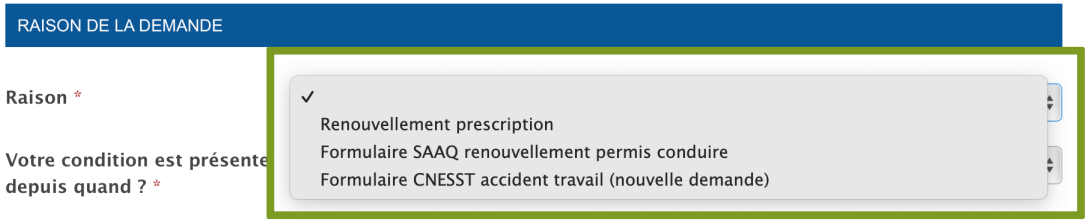

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Outils du GAP

Quiz !

Un patient qui communique avec le GAP ou qui y est référé sera toujours vu par un médecin ?

- Vrai
- Faux

GAP

- Équipes en place variables selon la région
  - Agentes administratives
  - Infirmières de liaison
  - Infirmières cliniciennes - suivi de maladies chronique
  - Infirmières praticiennes spécialisées
  - Travailleurs sociaux
  - Pharmaciennes
    - (voir présentation vidéo disponible sur le site du CRSP)

Membres de l'équipe GAP-MO

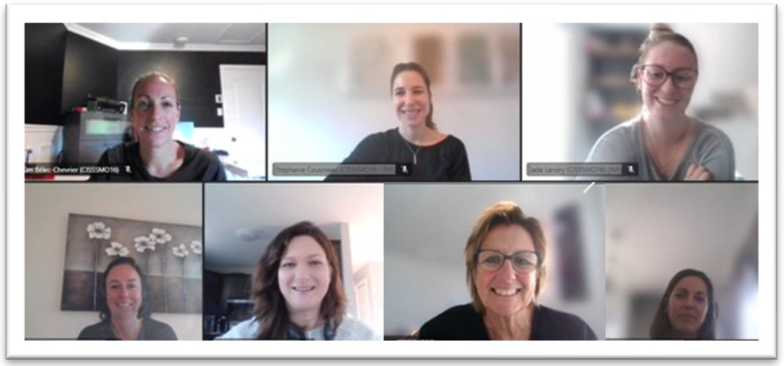

Trajectoire du patient

Agente administrative

Reçoit appel

S'assure inscription GAMF

Vérifie si dossier à jour

Vérifie si besoin éval. Infirmière

Peut référer à ressource si besoin non médical

Attente possible

Infirmière évaluation/liaison

Met à jour le dossier clinique

Évalue le besoin du patient

Conseils de santé

Attente possible

Ressources

RV médecin/IPS en GMF

Pharmacie

Clinique santé sexuelle

CLSC

TS

Organisme

Services transitoires

Etc

Quiz !

Dans quel(s) cas le pharmacien devrait-il référer lui-même au GAP ?

- Sophie une jeune femme qui a pour la première fois des Sx d'ITU
- Maurice un diabétique de 68 ans dont les ordonnances prolongées arrivent à échéance
- Aline une dame dont l'autorisation RAMQ pour sa rivastigmine est échue
- Sylvain un patient pour qui vous avez prescrit des laboratoires et qui a une augmentation plus importante de sa créatinine
- Toutes ces réponses

Communications pharmacie → GAP

- **<u>TOUJOURS responsabiliser</u>** le patient !

Éviter que la pharmacie devienne un point de référence vers le GAP

Utilisation des moyens de communications seulement pour les patients

- qui sont dans **l'impossibilité de communiquer eux-mêmes** avec le GAP

ou

- **lorsqu'une information clinique importante** doit être communiquée de professionnel à professionnel.

Situations de référence au GAP

Quelques exemples :

- Acte PL 31 avec référence obligatoire (zona, PPE VIH)
- Contre indication à l'application d'un acte de la loi 31 ou Sx alarme (ITU, RGO, etc)
- Ajout d'une médication nécessaire suite aux ajustements permis pour une condition donnée (ex : diabète, HTA)
- Résultat de laboratoire anormal
- Besoin de support psychosocial
- Consultation nécessaire pour un médicament d'exception (MMSE)

- **AUCUNE urgence ! (délai minimal 24-36 hrs selon la région)**

Quiz !

Selon votre jugement !

Dans quel(s) … on devrait-il référer lui-même un patient au GAP avec le formulai…

- Sophie une jeune femme qu… re fois des Sx d'ITU
- Maurice un diabétique de 68 ans d… es arrivent à échéance
- Aline une dame dont l'autorisation RAMQ pour … échue
- Sylvain un patient pour qui vous avez prescrit des labor… augmentation plus importante de sa créatinine
- Toutes réponses

Formulaires de référence

- 8 -15 en moyenne par semaine par territoire
- Très bonne utilisation des formulaires notée par les équipes GAP

Formulaires de communication

Pharmacie => GAP

Disponible sur le site du CRSP – onglet GAP

Québec Portail Santé Montérégie

English
Nous joindre

Portail Santé Montérégie › | SOINS ET SERVICES › | INSTALLATIONS › | CONSEILS SANTÉ › | EMPLOIS › | ACCÈS RAPIDE ›

Onglets principaux

- Formulaires de communication Pharmacie ⇒ GAP
- Infolettres GAP
- Webinaires / Présentations
- Communiquez avec nous

Le guichet d'accès à la première ligne (GAP) est un service consacré aux personnes sans médecin de famille. Ces personnes peuvent contacter le GAP de leur région s'ils ont un problème de santé ponctuel semi-urgent ou non-urgent.

L'implication des pharmaciens communautaires, des pharmaciens GMF et des pharmaciens d'établissement peuvent varier d'un territoire à un autre.

Formulaires de communication Pharmacie ⇒ GAP

***Vous devez télécopier le formulaire en choisissant le numéro correspondant à la **région de résidence de votre patient** et non de votre pharmacie.

Nous vous suggérons de visionner la vidéo dans la section Webinaires / Présentations ci-bas afin de vous familiariser avec les références vers le GAP.

Utilisez la carte ci-dessous pour identifier le RLS de votre patient à l'aide de son code postal ou cherchez le ici.

- Carte des GAP du territoire
- **3 CISSS de la Montérégie**
  - Instructions utilisation du formulaire
  - Formulaire de communication (PDF)
  - Formulaire de communication (Word)
- **CISSS de la Montérégie-Centre :**
  - Formulaire de communication en ligne **pour les patients** disponible ici

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Communications Pharmacie → GAP

Formulaire **UNIQUE** maintenant disponible pour toute la Montérégie

GAP
GUICHET d'ACCÈS à la PREMIÈRE LIGNE de la Montérégie

FORMULAIRE DE COMMUNICATION

*Faxer au GAP correspondant au code postal **du patient** : voir la carte*

CISSS-MC	CISSS-ME	CISSS-MO
CCLM (450) 868-2201	PB (450) 693-0709	(450) 897-1891
HRR (450) 693-0711	PDS (450) 693-0706	
	RY (450) 693-0714	

Référence du pharmacien communautaire vers le GAP
Site (RLS): _____
date : _____ heure : _____

Nom		
Prénom		
Adresse		
Numéro de téléphone		
DDN	NAM	Exp.

Fiche de communication GAP et pharmacie communautaire
(PATIENT ORPHELIN, INSCRIT RAMQ, USAGER DU TERRITOIRE (voir code postal vs RLS))

PHARMACIE COMMUNAUTAIRE : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Pharmacien : _____ Licence : _____

RÉFÉRENCE DE LA PHARMACIE VERS LE GAP

☐ L'usager a donné son consentement pour le partage d'information avec le GAP

Motif de consultation

☐ Période maximale admissible de prolongation atteinte
☐ Réévaluation médicale requise par un professionnel
  ☐ Traitement n'est plus jugé optimal (ex. : ajout de molécule requis) : _____
  ☐ Signaux d'alarme (signes, symptômes, effets secondaires ou labos anormaux) : _____
☐ Condition mineure non-éligible à la loi 31 (svp spécifier): _____
☐ Autres : _____

Autres informations pertinentes à partager :

☐ L'usager n'a pas réussi à obtenir un rendez-vous médical de lui-même (web, téléphone)
☐ Date et lieu de la dernière visite médicale (si connu) : _____
☐ Ajustement de la médication déjà réalisée par le pharmacien et sera maintenu à moins d'avis contraire du professionnel qui effectuera l'évaluation demandée.

DÉLAI RECOMMANDÉ POUR RENDEZ-VOUS

☐ ≤ 36 heures ☐ ≤ 72 heures ☐ ≤ 10 jours ☐ ≤ 28 jours ☐ ≤ 3 mois

Commentaires : _____

RÉPONSE DU GAP (À envoyer à la pharmacie dans les plus brefs délais)

☐ Référence acceptée ☐ Référence refusée justification : _____

Commentaires : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Professionnel : _____ Licence : _____

Révisé le 22/03/2023

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Formulaires de communication

Pharmacie => GAP

Disponible sur le site du CRSP – onglet GAP

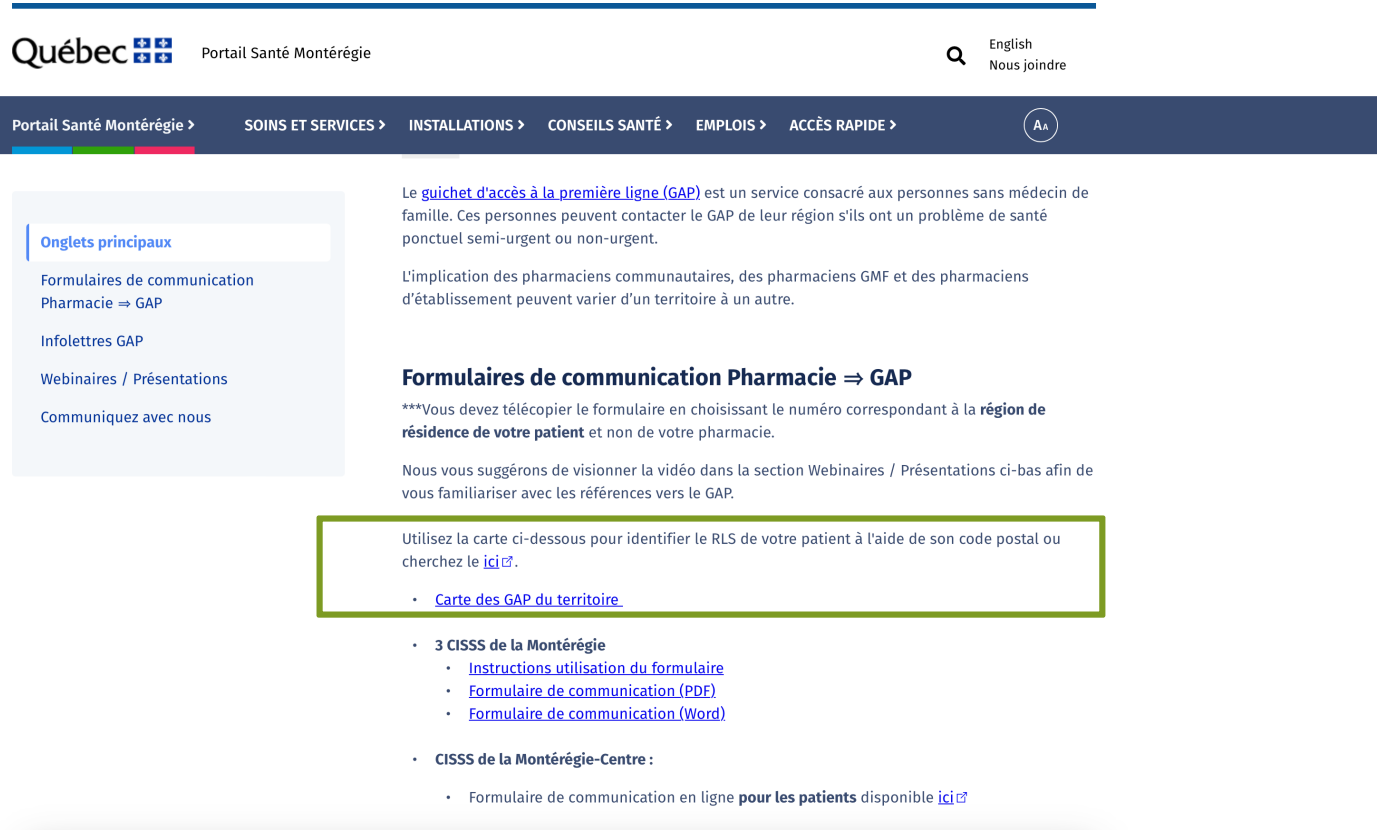

Québec Portail Santé Montérégie

English
Nous joindre

Portail Santé Montérégie › | SOINS ET SERVICES › | INSTALLATIONS › | CONSEILS SANTÉ › | EMPLOIS › | ACCÈS RAPIDE ›

Onglets principaux

- Formulaires de communication Pharmacie ⇒ GAP
- Infolettres GAP
- Webinaires / Présentations
- Communiquez avec nous

Le guichet d'accès à la première ligne (GAP) est un service consacré aux personnes sans médecin de famille. Ces personnes peuvent contacter le GAP de leur région s'ils ont un problème de santé ponctuel semi-urgent ou non-urgent.

L'implication des pharmaciens communautaires, des pharmaciens GMF et des pharmaciens d'établissement peuvent varier d'un territoire à un autre.

Formulaires de communication Pharmacie ⇒ GAP

***Vous devez télécopier le formulaire en choisissant le numéro correspondant à la **région de résidence de votre patient** et non de votre pharmacie.

Nous vous suggérons de visionner la vidéo dans la section Webinaires / Présentations ci-bas afin de vous familiariser avec les références vers le GAP.

Utilisez la carte ci-dessous pour identifier le RLS de votre patient à l'aide de son code postal ou cherchez le ici.

- Carte des GAP du territoire

- **3 CISSS de la Montérégie**
  - Instructions utilisation du formulaire
  - Formulaire de communication (PDF)
  - Formulaire de communication (Word)

- **CISSS de la Montérégie-Centre :**
  - Formulaire de communication en ligne **pour les patients** disponible ici

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Identifier le GAP

Code postal du patient

COORDONNÉES DES GAP DE LA MONTÉRÉGIE

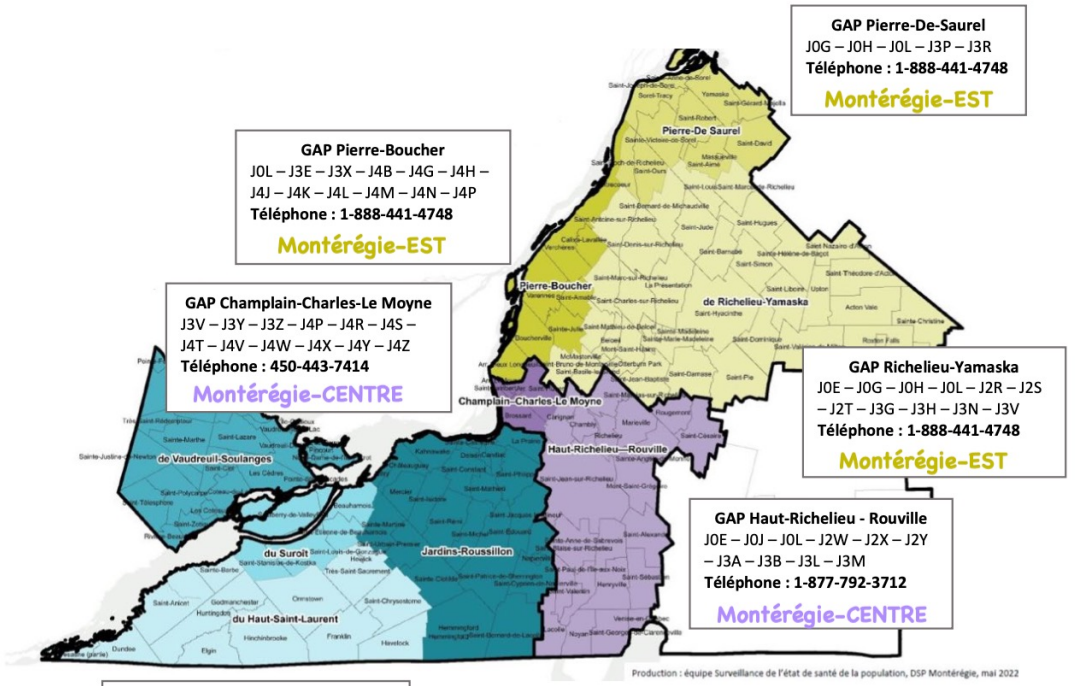

GAP Pierre-De-Saurel
J0G – J0H – J0L – J3P – J3R
Téléphone : 1-888-441-4748
Montérégie-EST

GAP Pierre-Boucher
J0L – J3E – J3X – J4B – J4G – J4H – J4J – J4K – J4L – J4M – J4N – J4P
Téléphone : 1-888-441-4748
Montérégie-EST

GAP Champlain-Charles-Le Moyne
J3V – J3Y – J3Z – J4P – J4R – J4S – J4T – J4V – J4W – J4X – J4Y – J4Z
Téléphone : 450-443-7414
Montérégie-CENTRE

GAP Richelieu-Yamaska
J0E – J0G – J0H – J0L – J2R – J2S – J2T – J3G – J3H – J3N – J3V
Téléphone : 1-888-441-4748
Montérégie-EST

GAP Haut-Richelieu - Rouville
J0E – J0J – J0L – J2W – J2X – J2Y – J3A – J3B – J3L – J3M
Téléphone : 1-877-792-3712
Montérégie-CENTRE

GAP OUEST
H0M – J0J – J0L – J0P – J0S – J5A – J5B – J5C – J5R – J6J – J6K – J6N – J6R – J6S – J6T – J7T – J7V – J7W – J7X – K6H
Téléphone 1-866-730-0333
Montérégie-OUEST

Identifier le GAP

Code postal du patient

Identifier le RLS

(Réseau Local de Services) via le GACO

https://sante.gouv.qc.ca/votre-gaco/

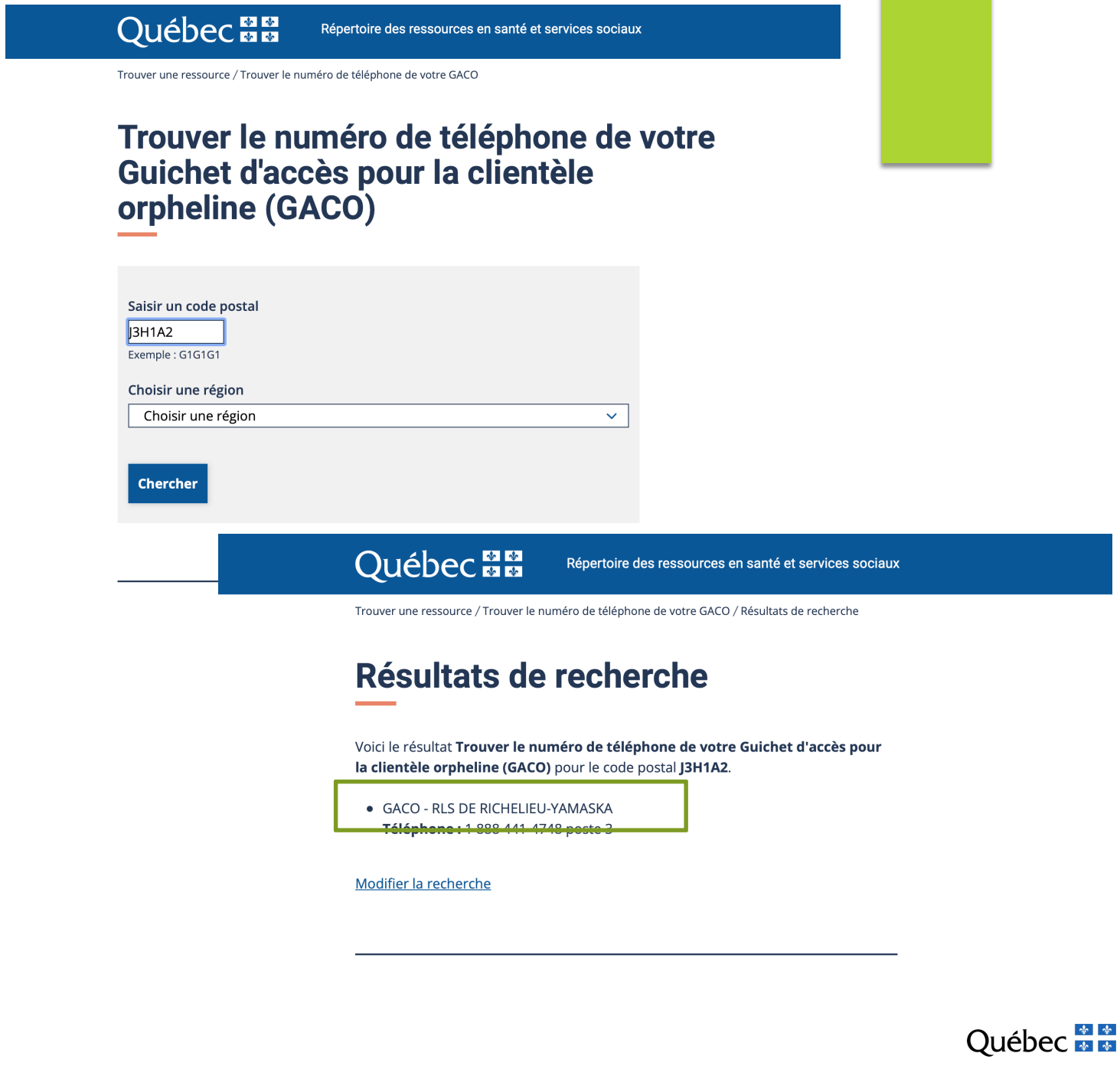

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Une bonne nouvelle !!!

Régie de l'assurance maladie Québec

Infolettre **RAMQ**

12 mai 2023
047

> Pharmaciens propriétaires

Opinion pharmaceutique transmise à un guichet d'accès à la première ligne

Voici les instructions pour la facturation d'une opinion pharmaceutique transmise à un guichet d'accès à la première ligne (GAP) à appliquer dès maintenant.

Facturation avec un prescripteur inconnu à un GAP

Le code de service doit correspondre à **3** : **Opinion pharmaceutique**.

Le numéro d'ordonnance doit correspondre au numéro de référence correspondant à l'opinion.

Le code d'intervention ou d'exception doit correspondre au type d'opinion pharmaceutique.

Principes à respecter

Lorsque l'opinion pharmaceutique est amorcée à un GAP, mais qu'aucun prescripteur n'est connu :

- le champ *Type prescripteur* doit correspondre à **99**;
- le champ *Numéro du prescripteur* doit correspondre à **GAP**.

https://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2023/info047-23.pdf

À venir

- Présentation sur la prise en charge/suivi de maladies chroniques de la clientèle orpheline

- Volet facturation pour vous aider à rentabiliser vos actes

13 juin 2023
19h00

Ressources

- Publication régulière d'infolettres via le CRSP pour faciliter le partage d'informations ainsi que des capsules vidéos

- Site web du CRSP mis à jour régulièrement

  http://extranet.santemonteregie.qc.ca/affaires-medicales-professionnelles/crsp/index.fr.html

  - Formulaires de communication avec le GAP
  - Adresses des pharmaciennes GAP
  - Boîte à outils

Rappel important !

Pour vous assurer d'être rapidement informés :

- Inscription à notre liste d'envoi courriel
- Groupe Facebook CRSP de la Montérégie

Questions / Suggestions

cynthia.patry.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

Services de première ligne

NANCY MENDES B. PHARM.

Québec

Plan

- Projet Bottin collaboratif
- Cliniques santé sexuelle
- Services en CLSC/ Soin à domicile
- Centre abandon tabac
- Clinique mobile

Bottin collaboratif

Exclusif aux pharmaciens de la Montérégie

- Numéros de téléphone pour professionnels
- Cliniques/ressources (services offerts, clientèle visée, référence médicale ou non)
- Par territoire (MO/MC/ME)
- Échange d'information par et pour les pharmaciens communautaires

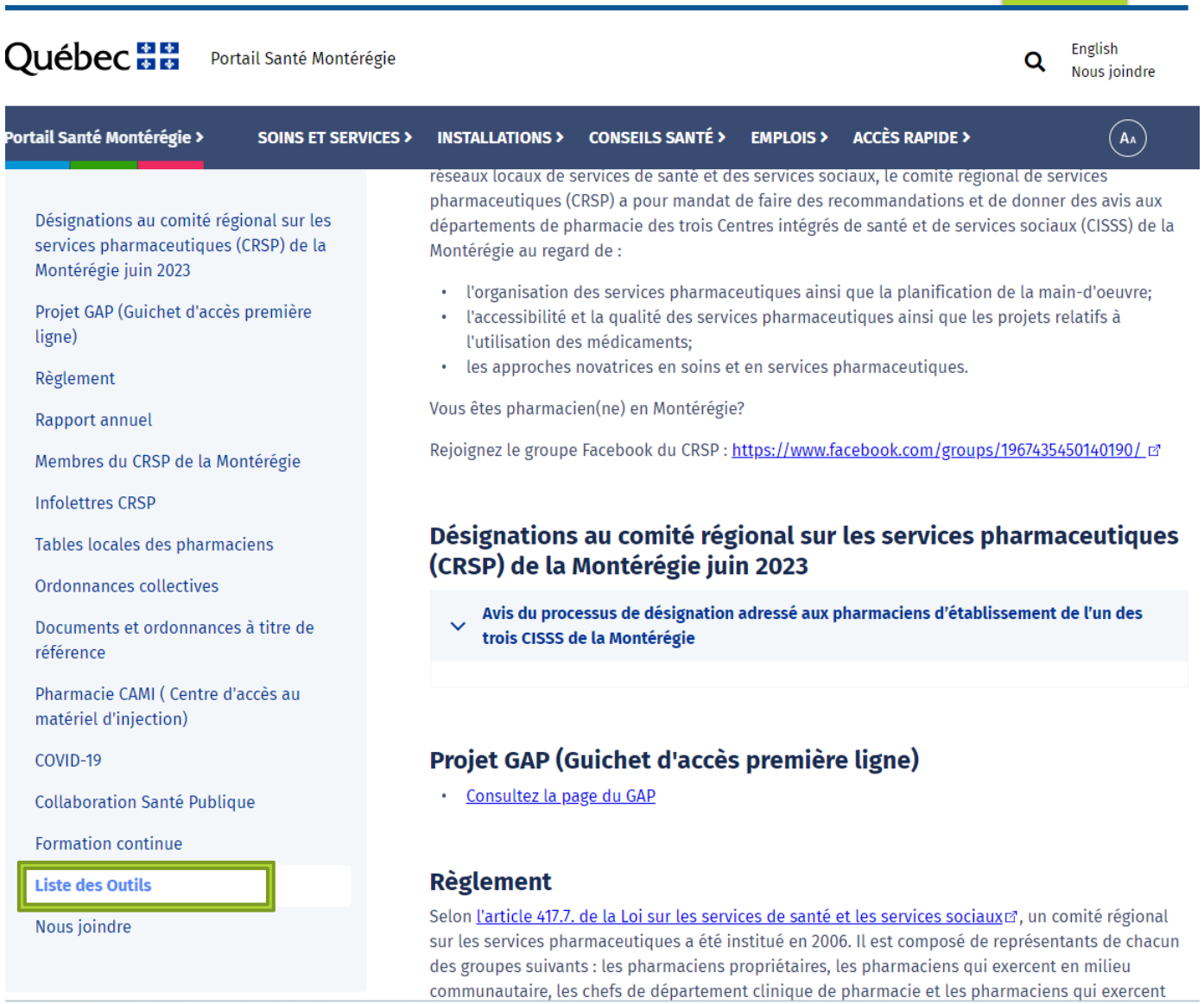

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Bottin collaboratif

Exclusif aux pharmaciens de la Montérégie

- Numéros de téléphone pour professionnels
- Cliniques/ressources (services offerts, clientèle visée, référence médicale ou non)
- Par territoire (MO/MC/ME)
- Échange d'information par et pour les pharmaciens communautaires

Amorcer un traitement de la gonorrhée et de la chlamydia d'une personne visée par un programme du MSSS pour le traitement accléré des partenaires (TAP)

- Le traitement accéléré des partenaires (TAP) de personnes atteintes d'infection à Chlamydia tarchomatis ou à Neisseria ghonorrheae: webinaire destiné aux pharmaciens

Liste des Outils

- Anticoagulation
- Alzheimer
- Communication
- Déstigmatisation
- GMF
- Maladie de Lyme
- Prévention clinique
- Vaccination

Requêtes de laboratoire

Note de service - Laboratoire et valeurs critiques mai 2022

Bottin collaboratif exclusif aux pharmaciens- Montérégie

Répertoire des ressources du MSSS

- **Accessa**

Accessa -dépliant informatif

Accessa - Participation-aux-programmes

Nous joindre

- Par courriel : crsp.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca
- Inscription à la liste d'envoi du CRSP de la Montérégie
- Groupe Facebook du CRSP : https://www.facebook.com/groups/1967435450140190/

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Cliniques de santé sexuelle

Type de services offerts:

- Prescription ou renouvellement de contraception
- Installation ou retrait de stérilet
- Installation d'implant contraceptif
- Dépistage, prévention et traitement des ITSS
- PAP test
- IVG de premier trimestre

Cliniques de santé sexuelle

CISSS Montérégie-Ouest

CLSC Châteauguay

- <25 ans = Contraception et dépistage
  - Sans symptômes → via Clic santé
  - Si Sx doit appeler le CLSC = Référé Md
- ≥ 25 ans = Dépistage seulement
  - Prise de r-v par téléphone
  - Sans symptômes → infirmière
  - Avec symptômes → Médecin

CLSC Vaudreuil-Dorion (Clinique CLIMATS)

- 14 à 25 ans et ≥ 25 ans sans Md de famille
- Contraception, inj., stérilet, implant
- Dépistage et traitement ITSS
- PAP Test (Sans md de famille)
- IVG 1er trimestre
- R-V via clic santé
- R-V en téléphonant 450-455-6171 #4
  - IVG, stérilet, ≥ 25 ans

Cliniques de santé sexuelle

CISSS Montérégie-Centre

- **CLSC St-Hubert**
  - Clinique IVG seulement (1er trimestre)
  - N'offre plus de dépistage, ni contraception (via Md de famille)
  - Ø Md de famille ≥ 25 ans = GAP

    <25 ans = clinique jeunesse des CLSC

➡ Clinique Azur

Cliniques de santé sexuelle

CISSS Montégérie-EST

- **CLSC Gaston-Bélanger (Sorel-Tracy)**
  - Clientèle de ≥ 25 ans sans Md de famille
    - <25 ans = clinique jeunesse
  - Contraception, dépistage ITSS, PAP test
  - Pose de stérilet par md (1jr/sem)
  - Nexplanon (à venir en 2024)
  - Prise de rendez-vous par téléphone 450-746-4545 poste 5330

Cliniques de santé sexuelle

Autres points de services

- Cliniques jeunesses des autres CLSC et milieux scolaire (<25ans)
- Cliniques SIDEP (Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS)
  - Clientèle à haut risque seulement
- Cliniques médicales/GMF
  - Clientèle visée diffère d'un endroit à l'autre
  - Services offerts varient d'un endroit à l'autre
    - ex: Pose de stérilet sans rx , CU (stérilet cuivre)
- Site de Clic santé → Dépistage et santé sexuelle

→ **Bottin collaboratif**

Cliniques SIDEP

Clientèle

- Consommateurs de drogues
- Travailleuses et travailleurs du sexe
- Jeunes en difficulté (jeune de la rue)
- Personnes ayant été incarcérées
- Autochtones
- Immigrants de pays où le VIH est endémique
- Homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes → SIDEP+
  - CISSSMC → Hôpital Charles-Lemoyne 450-466-5000 #4352

Cliniques SIDEP

CISSS Montérégie-Ouest

CLSC Salaberry-de-Valleyfield

tél: 450-371-0143

CISSS Montérégie-Centre

CLSC Samuel-de-Champlain
n'offre plus de clinique

→ Hôpital Charles-Lemoyne

tél: 438-350-8115

CLSC de la Vallée-des-Forts

tél: 514-318-4235

CISSS Montérégie-Est

1. CLSC Gaston-Bélanger (Sorel-Tracy)
2. CLSC de la MRC-d'Acton (Acton-Vale)
3. CLSC Simonne-Monet-Chartrand (Longueuil)
4. CLSC Des Patriotes (Beloeil)
5. CLSC des Maskoutains (St-Hyacinthe)

Ligne centralisée unique

1-844-955-1322

Quiz-grossesse

Quel pourcentage des femmes enceintes au Québec n'ont pas de suivi obstétrical au 1er trimestre de leur grossesse?

- Moins de 5%
- Près de 10%
- Près de 25%

Service de soutien Ma grossesse

- Avis de grossesse = formulaire en ligne à remplir
  - www.quebec.ca/magrossesse
- S'adresse à toutes les femmes enceintes du Québec
- Permet de trouver un professionnel pour le suivi de grossesse
  - Près de 25 % n'ont pas de suivi obstétrical au 1er trimestre
- Permet d'obtenir certains services selon leur besoins spécifiques
  - Suivi Olo ou Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)
- Référer vers d'autres services pertinents PRN

Service de soutien Ma grossesse

Affichette de tablette disponible

Ministère de la Santé et des Services sociaux

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Services courants en CLSC

Soins infirmiers en CLSC

- Changements de pansements, injection de médicaments, retrait de points de suture, changement de sonde, soin de stomie, etc.

- Ordonnances collectives soins de plaie (INESSS)
  - Sous référence médicale et sans

- Sur rendez-vous en téléphonant directement au CLSC

Autres service offerts dans CLSC

- **Centre de prélèvement**
  - Rendez-vous sur site Clic Santé
  - Si demande **urgente** et pas de disponibilité en ligne → téléphoner au CLSC
  - Labo urgents (<1 sem)
    - CISSSME: 450-468-8574
    - CISSSMO: 450-349-7608

Bottin collaboratif

- Vaccination enfant/adulte (Selon le PIQ)
- Clinique santé voyage (Frais)
  - CISSSMC (Seulement CLSC de Samuel de Champlain)
- Clinique du nourrisson et soutient à l'allaitement

Autres service offerts CLSC(Sous référence médicale)

- Consultation en nutrition
- Centre d'enseignement aux asthmatiques et MPOC
- Clinique des réfugiés
  - CISSSMC: CLSC Samuel-de-Champlain (Brossard)
  - CISSSME: CLSC des Maskoutains (St-Hyacinthe)
- Clinique de la douleur
- Clinique de diabète
- CAIMC (Centre accompagnement et d'intervention maladie chronique)- CISSSMC
  - CLSC St-Hubert et CLSC Samuel-de-Champlain
  - Équipe multidisciplinaire pour l'accompagnement
  - Prédiabète, DB type2, maladies cardiovasculaires, HTA, maladie respiratoire, cholesterol, obésité.

Soins à domiciles (SAD)

- **L'accueil centralisé** du soutien à domicile est la porte d'entrée pour toutes les demandes de service en soutien à domicile
  - Demande d'évaluation peut-être faite par n'importe qui (membre de la famille, prochain aidant, professionnel, etc.)
  - Un seul numéro/contact pour le patient qui redirige le patient au bon endroit selon le requis
- Services personnalisés et adaptés selon les besoins du patient
- Services infirmiers, gestion de médication, aide AVQ/AVD, répit et soutient pour proches aidants
  - 600 usagers ¨type CHSLD¨ en Montérégie-Centre (Ad 4 services/jour)

Équipe de soins et services à domicile

Soins à domiciles (SAD)

- Politique chez soi : Le premier choix
  - Permet à la personne en perte d'autonomie de demeurer à domicile à l'aide de ses proches, d'organisme communautaires et des services du réseau de la santé et des services sociaux
- Prise en charge évaluation complète profil d'autonomie
  - Sert à déterminer besoins de l'usager -Échelle 1 à 14 (Profil Iso-SMAF)
- **Clientèle non ambulatoire**
  - Centres d'action bénévole offrent du transport à faible coût pour les déplacements de la clientèle âgée
    - Critères varient d'un centre à l'autre
    - https://www.fcabq.org/

Soins à domiciles (SAD)

- Service de prêt d'équipements
  - Le prêt d'un équipement doit faire partie du P.I. d'un intervenant, qui fait l'évaluation du besoin, la recommandation, l'enseignement et le suivi
  - Prêt de fauteuil roulant à court terme
    - Critère : déplacements intérieurs
    - Si besoin à long terme = RAMQ
- Adaptation de l'environnement physique
- Programme d'adaptation de domicile (SHQ)
  - Démarches très longues, aide financière ne couvre pas tout

Quiz-Tabac

Quel pourcentage de fumeurs et vapoteurs y avait-il au Québec en 2020?

- 6% de fumeurs et 8% de vapoteurs
- 10% de fumeurs et 6% de vapoteurs
- 12% de fumeurs et 4% de vapoteurs
- 15% de fumeurs et 8% de vapoteurs

Centre d'abandon du tabagisme

- Service gratuit personnalisé offert aux fumeurs/vapoteurs
  - Rencontre individuelle, en couple et de groupe possible
  - En présentiel, virtuel (téléconsultation) ou téléphonique
  - Disponible de Jour/Soir
- Service offert en préparation et/ou en soutien à l'arrêt
  - Inf./Inhalo. peuvent prescrire TRN
- Référence vers autres ressources PRN (nutritionniste, kinésiologue,TS)

Centre d'abandon du tabagisme

- Retour d'appel en 48h, < 1 sem pour 1er r-v.
- 1ere rencontre questionnaire complet
  - Ad. 6-8 rencontres possible selon besoin
  - Plusieurs outils pour le patient (ex. stress)

- Formation *Counseling* en cessation tabagique pour les intervenants:
  - Couseling minimal, Couseling bref. Couseling complet

CAT- Points de service

CISSSMO (6)

1. CLSC Châteauguay
2. CLSC Kateri
3. CLSC Saint-Rémi
4. CLSC Salaberry-de-Valleyfield
5. CLSC Huntingdon
6. CLSC Vaudreuil-Dorion

CISSSMO (4)

1. Centre administratif à St-Hubert, 5928 Cousineau
2. CLSC Samuel-de-Champlain (Brossard)
3. CLSC Richelieu
4. CLCL Vallée des Forts (St-Jean-sur-Richelieu)

CISSSME (12)

1. CLSC Maskoutains (St-Hyacinthe)
2. CLSC Maskoutains (Centre-ville)
3. CLSC Longueuil-Ouest
4. CLSC Gaston-Bélanger
5. CLSC MRC-d'Acton
6. CLSC Simonne-Monet-Chartrand
7. CLSC des Patriotes
8. CLSC Boucherville
9. CLSC Saint-Amable
10. CLSC Sainte-Julie
11. CLSC Verchères
12. CLSC Varennes

Efficacité des interventions

Tableau 1 : Taux de renoncement au tabac à au moins cinq mois de l'intervention de counseling, en fonction de la durée de l'intervention et du nombre de rencontres (Fiore et al., 2008)

	TAUX ESTIMÉ DE RENONCEMENT (IC : 95 %)
DURÉE DE L'INTERVENTION	
Aucune intervention	10,9 %
Intervention de moins de 3 minutes	13,4 % (10,9 % - 16,1 %) + 2,5
Intervention de 3 à 10 minutes	16,0 % (12,8 % - 19,2 %) + 5,1
Intervention de plus de 10 minutes	22,1 % (19,4 % - 24,7 %) + 11,2
NOMBRE DE RENCONTRES	
0 ou 1 rencontre	12,4 %
2 ou 3 rencontres	16,3 % (13,7 % - 19,0 %) + 3,9
4 à 8 rencontres	20,9 % (18,1 % - 23,6 %) + 8,5
Plus de 8 rencontres	24,7 % (21,0 % - 28,4 %) + 12,3

FIORE MC, et al. Cochrane. (2008). *Treating Tobacco Use and Dependence: 2008 Update.* Clinical Practice Guideline.

Formulaire de référence

http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/abandon-tabagisme/index.fr.htm

⇨ Démarche par le patient

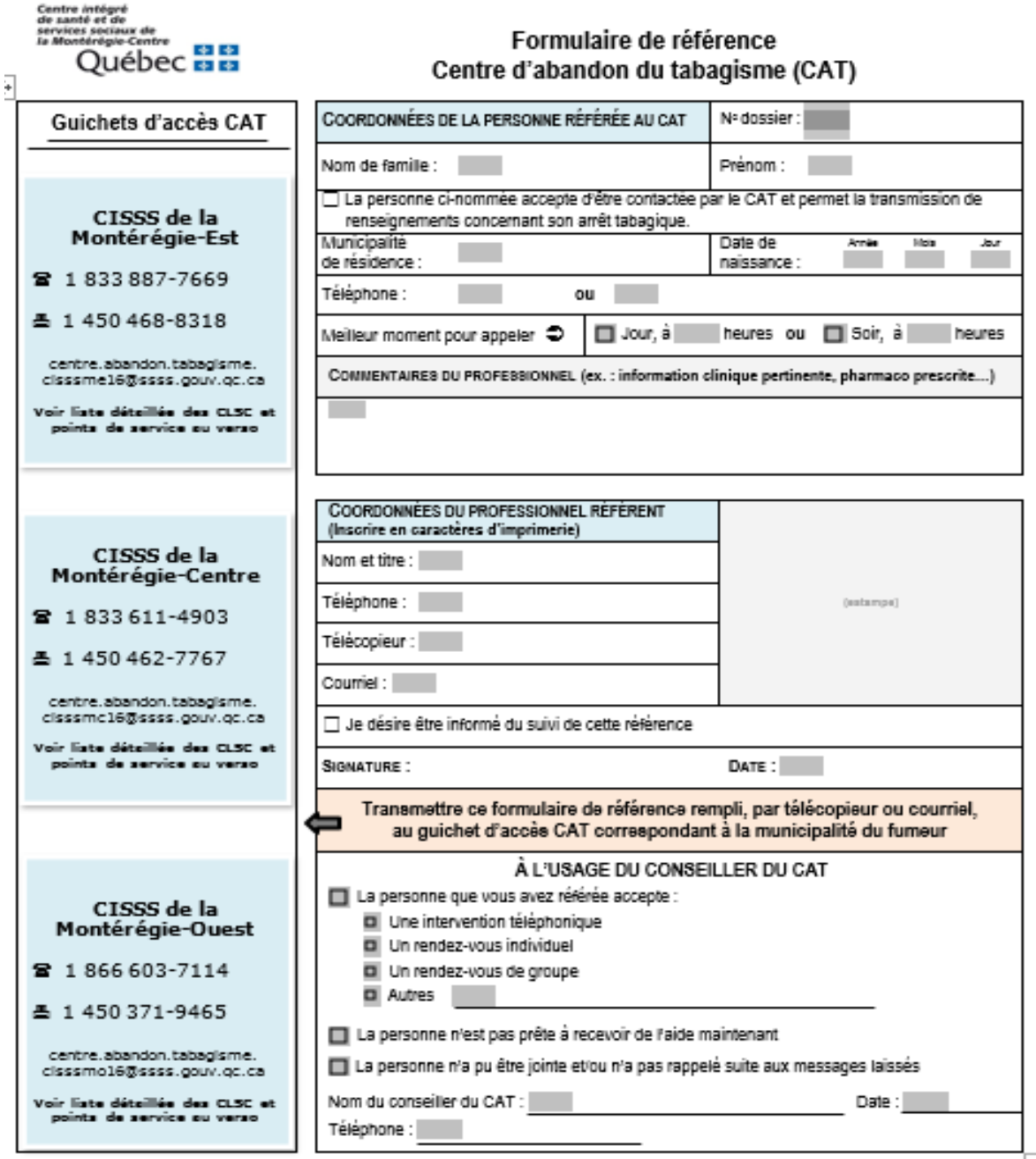

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
Québec

Formulaire de référence
Centre d'abandon du tabagisme (CAT)

Guichets d'accès CAT

CISSS de la Montérégie-Est
☎ 1 833 887-7669
🖷 1 450 468-8318
centre.abandon.tabagisme.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca
Voir liste détaillée des CLSC et points de service au verso

CISSS de la Montérégie-Centre
☎ 1 833 611-4903
🖷 1 450 462-7767
centre.abandon.tabagisme.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca
Voir liste détaillée des CLSC et points de service au verso

CISSS de la Montérégie-Ouest
☎ 1 866 603-7114
🖷 1 450 371-9465
centre.abandon.tabagisme.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
Voir liste détaillée des CLSC et points de service au verso

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RÉFÉRÉE AU CAT	N° dossier :
Nom de famille :	Prénom :
☐ La personne ci-nommée accepte d'être contactée par le CAT et permet la transmission de renseignements concernant son arrêt tabagique.	
Municipalité de résidence :	Date de naissance : Année Mois Jour
Téléphone : ou	
Meilleur moment pour appeler ➲	☐ Jour, à heures ou ☐ Soir, à heures
COMMENTAIRES DU PROFESSIONNEL (ex. : information clinique pertinente, pharmaco prescrite....)	

COORDONNÉES DU PROFESSIONNEL RÉFÉRENT (Inscrire en caractères d'imprimerie)	(estampe)
Nom et titre :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	

☐ Je désire être informé du suivi de cette référence

SIGNATURE : DATE :

Transmettre ce formulaire de référence rempli, par télécopieur ou courriel, au guichet d'accès CAT correspondant à la municipalité du fumeur

À L'USAGE DU CONSEILLER DU CAT

☐ La personne que vous avez référée accepte :
- ☐ Une intervention téléphonique
- ☐ Un rendez-vous individuel
- ☐ Un rendez-vous de groupe
- ☐ Autres

☐ La personne n'est pas prête à recevoir de l'aide maintenant

☐ La personne n'a pu être jointe et/ou n'a pas rappelé suite aux messages laissés

Nom du conseiller du CAT : Date :

Téléphone :

Produit par la Direction de santé publique de la Montérégie — Version janvier 2018

http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/abandon-tabagisme/index.fr.html

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Clinique mobile de services de proximité

Clinique de 2022 -zone911.com

Clinique mobile de services de proximité

- 2 édition en 2023
- 1ère édition en 2022 (avril à décembre) ⇨ > 65 ans sans md de famille

Clinique mobile de services de proximité

CISSSMC

- Population qui **réside** sur territoire RLS Haut-Richelieu-Rouville **SANS** md famille
- Sur rendez-vous via portail Clic Santé

- Lundi au vendredi 8H à 16h
  - St-Jean-sur-Richelieu, Marieville, Lacolle, Saint-Césaire, Chambly

- Équipe Infirmière et paramédic

Clinique mobile de services de proximité

- **Pour problèmes de santé ponctuel seulement**
  - (Symptômes grippaux, gastroentérite, blessures (points suture), brûlures, douleurs musculaires, HTA, Diabète, étourdissements, anxiété, etc.)
- Pas pour urgence
- Renouvellement d'ordonnance ⇨ Pharmacie
- Formulaire ⇨ GAP
- CNESST/SAAQ ⇨ GAP

Sites de ressources

- Portail santé Montérégie
  - https://www.santemonteregie.qc.ca/
- Répertoire des services sociaux et communautaires 211
  - https://www.211qc.ca/
- Répertoire des ressources en santé et services sociaux
  - https://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/

Bottin collaboratif

Exclusif aux pharmaciens de la Montérégie

-Par territoire

-Nom clinique/service, adresse

-Numéro de contact

-Service offert, clientèle visée

-Référence médicale ou non

- Numéros de téléphones pour professionnels
  - Ligne directe des cliniques médicales
  - Extensions des pharmaciens des CH
- Services particuliers:
  - Autres cliniques de santé sexuelle
    - Service offert/ clientèle visée
  - Pose de stérilet cuivre en CU

Site internet du CRSP de la Montérégie
Groupe Facebook CRSP Montérégie
Infolettre CRSP
Abonnez-vous!

crsp.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

Commentaires, questions ou idées!!

COMITÉ RÉGIONAL
SERVICES PHARMACEUTIQUES
MONTÉRÉGIE

Le pharmacien et la trajectoire-patient de l'établissement vers la communauté:

ASSURER UN CONGÉ SÉCURITAIRE

Québec

Présentations

ANNIE ZAOR, PHARMACIENNE

PRÉSIDENTE DU CRSP INTÉRIMAIRE

PHILIPPE ALLARD, PHARMACIEN

GRADUÉ 2007

CLINICIEN ASSOCIÉ UDEM 2008

MEMBRE CRSP DÉCEMBRE 2022

Plan

- Statistiques admissions/départs par CISSS
- Trajectoire patient et circuit du médicament (exemple en photo)
- Que se passe-t-il au congé ?
- Présentation du projet
- Messages clés

Quizz!

1. En moyenne, combien y'a t il de congés par jour des hôpitaux vers la communauté pour toute la Montérégie?

- ○ 0-50
- ○ 51- 100
- ○ 100- 200
- ○ 200- 300
- ○ trop

Des statistiques. Moyenne en 2022-2023

CISSSMC

- **HCLM**
- 541 lits courte durée/ 322 longue durée :
- 53 adm/j
- 71 000 visites à l'urgence/an
- **HHR:**
- 308 lits courte durée/712 longue durée
- 36 adm/j
- 58 000 visites à l'urgence/an

CISSSME

- **Pierre Boucher** : 50 adm/j
- **HHM**: 33 adm/j
- **Sorel**: 14 adm/j

CISSSMO

- **CHAL:** 31 adm/j
- **Suroit :**21 adm/j
- **BM :**3 adm/j

Que se passe-t-il (VRAIMENT) à l'hôpital?

Concrètement: circuit de l'ordonnance et du médicament

Ce qu'on pense:

Réalité encore pour quelques années en Montérégie:

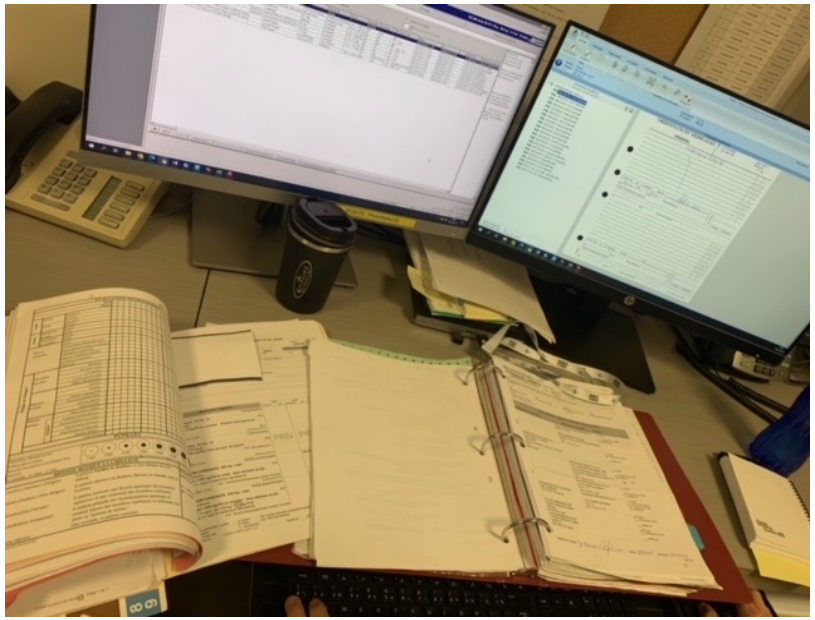

A l'hôpital: Services q24h automatisés

DSQ numérisé

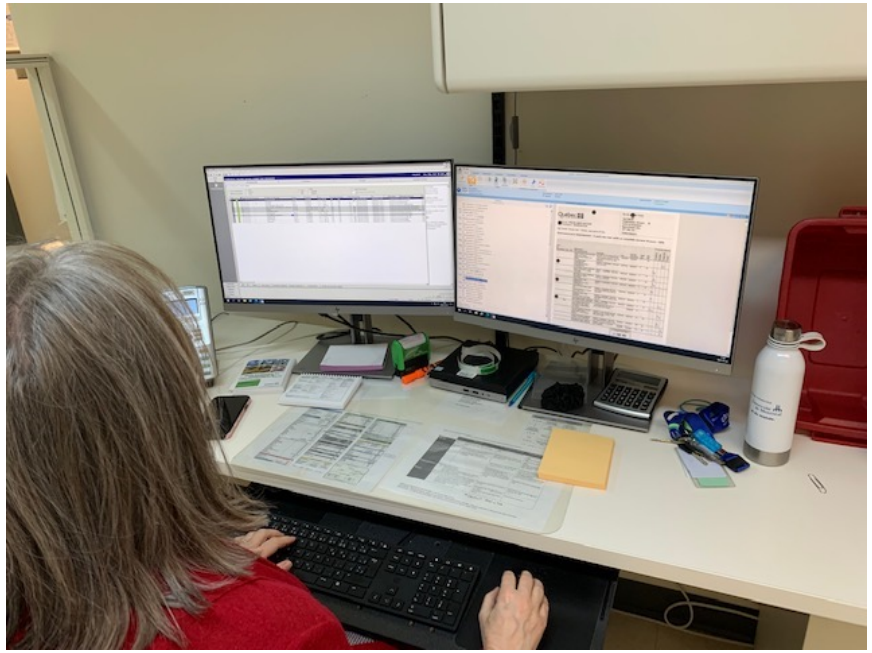

Pacmed: ensacheuse

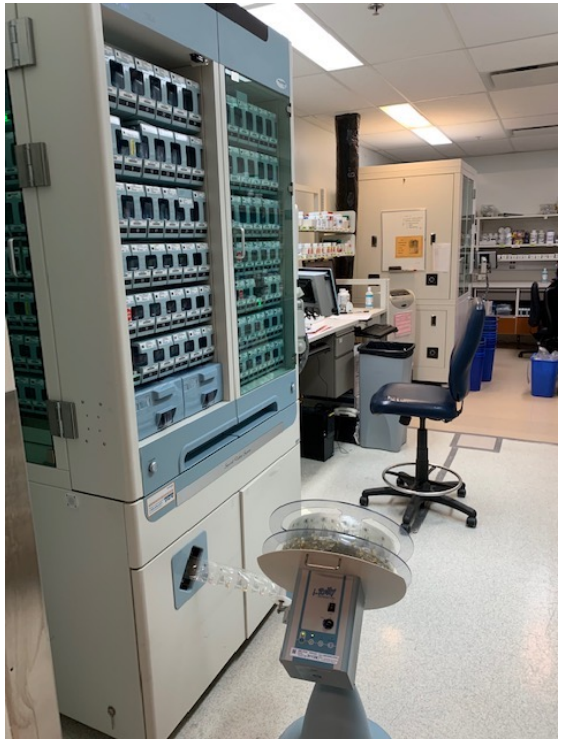

Pacvision: valideuse

unidoses

SCAS: IV unidose

Chariot unidose

Distributrice automatisée : *pyxis*

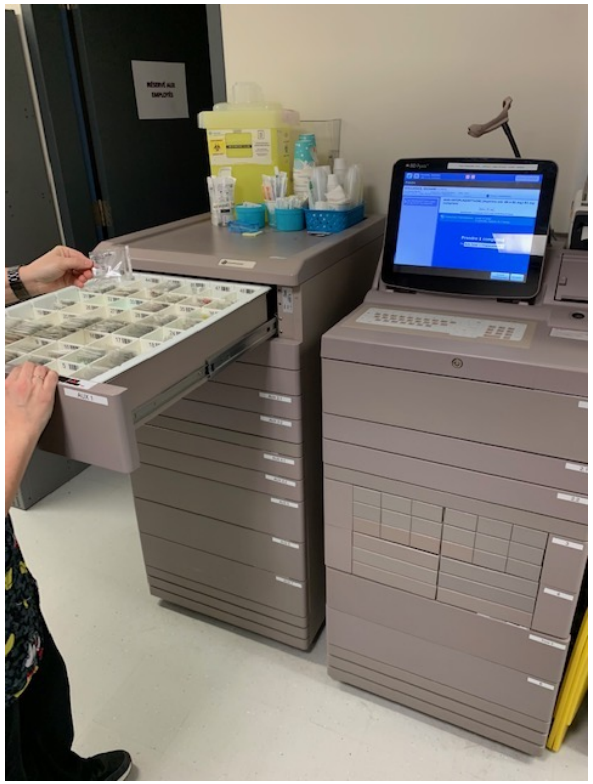

FADM

FADM 24 heures

Valide à partir du 2023-04-26 11h51 au 2023-04-26 23h59

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre — Québec — RLS de Champlain

Nom: TEST, PATIENT | Dossier: T1

Centre de distribution: URGENCES | Lit: URG

Date de naiss.: 1942-11-25 | Sexe: M | Âge: 80 an(s) | Taille: 175 cm (2022-12-07) | Poids: 81.8 kg (2022-12-07)

Surf. Corp: 1.97 m² | Créatinine: 83 micromol/l | Clairance créatinine: 72.7 mL/min (2022-12-07)

Médecin traitant:

Allergie(s): CHAT;LATEX;Pénicilline;SULFACETAMIDE (DRESS)

Intolérance(s):

Produits à éviter ou d'une classe à éviter:

Particularité(s): Insuffisance rénale; Dialyse (Hémodialyse); Prend ses médicaments écrasés; Difficulté à avaler pilules; Consomme pamplemousse; Compétition sportive; Stomie; Tabagisme; Donne du sang; Lentilles cornéennes;

Note(s): test 123

Médication régulière	Nuit Heure(s)	Nuit Init.	Jour Heure(s)	Jour Init.	Soir Heure(s)	Soir Init.
Anticoagulants **APIXABAN 2.5 mg - co** Réf. Eliquis **1 co = 2.5 mg PO 2 fois par jour.** double vérification indépendante; Début: 2023-04-26			08h00 DVI	____ ____	21h00 DVI	____ ____
Antihypertenseurs **hydrALAZINE 10 mg - co** Réf:Apresoline **1 co = 10 mg PO 4 fois par jour. Au besoin** Si TA supérieure à 180/110 E/S : N/V/D/palpit./TC/bouf. chaleur/céphalée Début: 2023-04-26	PRN		PRN		PRN	
Bloqueurs canaux calciques **amLODIPine 2.5 mg - co** Réf. Norvasc **1 co = 2.5 mg PO au coucher.** E/S : céphalée/oedè. Début: 2023-04-26					21h00	____
Inhibiteurs du syst. rénine-angiotensine-aldostérone **PERINDOPRIL 2 mg - co** Réf: Coversyl **1 co = 2 mg PO 1 fois par jour** Ne pas donner si TAS inférieure ou égale à 100/60 E/S : toux/fatig./hyperK Début: 2023-04-26			08h00	____		

◯ - Non-administré + justifier | A - Absent | DVI - Double vérification indépendante requise | H - Hospitalisé | J - À jeûn
N - Nausées | R - Refus | Site - Site d'administration | S - Sortie | U - Auto-médication (usager)
* - Voir notes obs. | V - Vomissement | Lit: URG

Poste: | Imprimé à 11h51 le 2023-04-26 | Vérifiée par: _____ | Page 1 de 5

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Que se passe-t-il au congé ? Des faits:

- Politiques existantes dans les établissements régissant les transferts/congés
  - Peu de détails sur les procédures liées **aux ordonnances de congé**
  - Rédactions d'ordonnances régies par le CMQ, l'OPQ et les règles d'émissions d'ordonnances internes.
- Les ordonnances de départ sont souvent faites à la dernière minute ou trop d'avance!
- Les BCM de congé sont générés soit par les infirmières ou les pharmaciens, souvent à la demande des médecins... SI UN BCM A ÉTÉ FAIT A L'ADMISSION
- BCM de transition/congé souvent exigés pour les congés en ressources autres que la maison (RPA, RI, CHSLD)
- Quand le patient a congé: il a environ 2h pour quitter

Quizz #2!

2. Quelle est la proportion d'ordonnances de congé rédigées sous forme de BCM en Montérégie?

- 0-5%
- 25%
- 50%
- aucune de ces réponses
- toutes ces réponses

Quelques points clés sur le BCM!

- POR d'agrément Canada
- Enjeu: ressources limitées en CH (Pénurie!)
- Actuellement, les CISSS déploient des ressources ATP et phm à hauteur variable
  - Proportion de BCM faits à l'admission : 0-70% selon les sites
  - Proportion de BCM faits réellement utilisés pour les congés: ?
- BCM : faits manuellement!
  - Temps requis pour faire un BCM: grande variabilité
  - Objectifs: tout faire (réalistement...on cible les usagers les plus vulnérables si possible)

BCM

Identification de l'établissement

CISSS-MO
HAL 450 699-2426 (Fax)
HS 450 371-9920 #2876

CISSS-MC
HCLM 450 466-5000 #2406
HHR 450 359-0000 #2866

CISSS-ME
HPB 450 468-8111 #82081
HDS 450 746-6000 #7100 opt. 2
HHM 450 771-3333 #793571

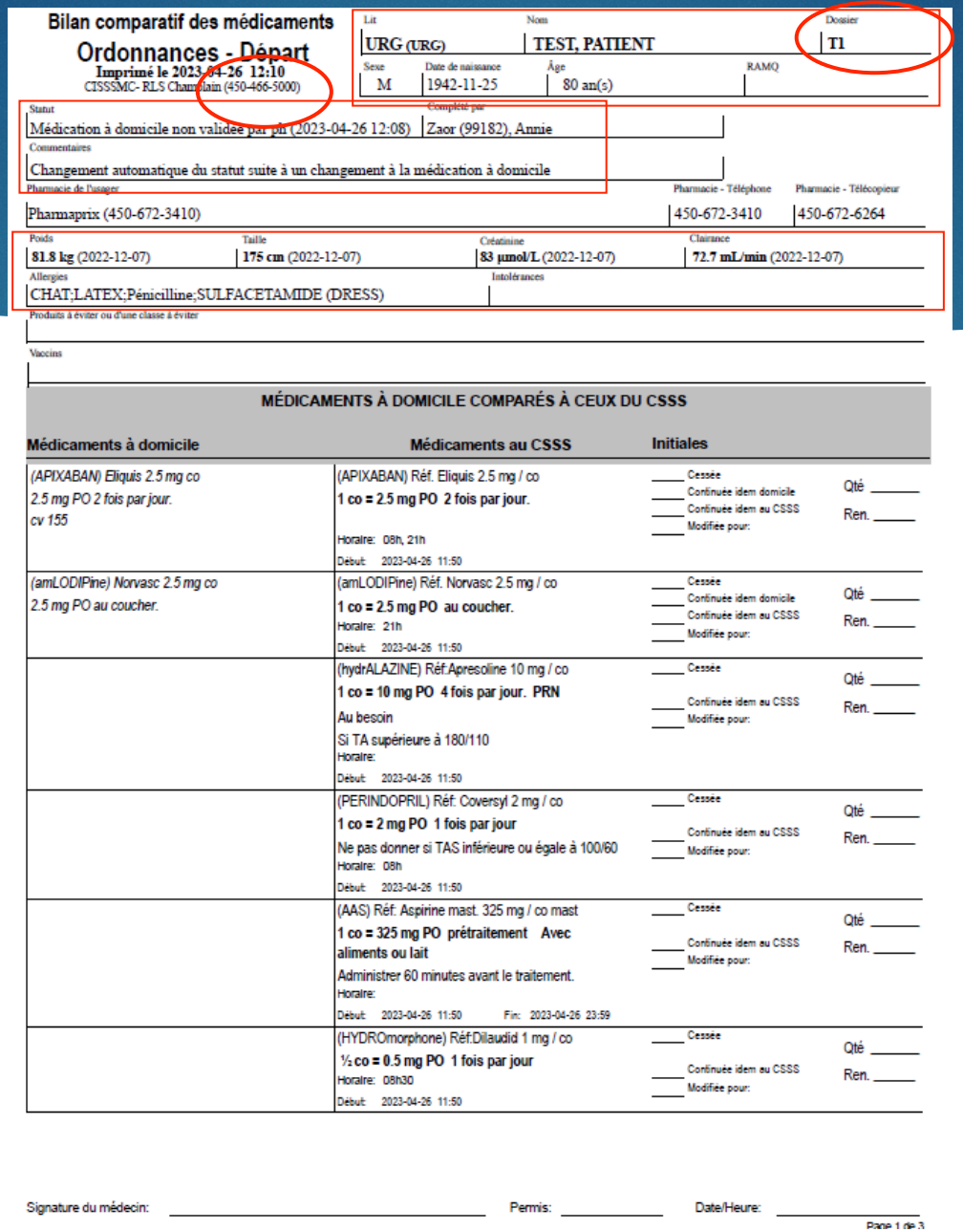

Bilan comparatif des médicaments

Ordonnances - Départ

Imprimé le 2023-04-26 12:10

CISSSMC- RLS Champlain (450-466-5000)

Lit	Nom	Dossier
URG (URG)	TEST, PATIENT	T1

Sexe	Date de naissance	Âge	RAMQ
M	1942-11-25	80 an(s)	

Statut: Médication à domicile non validée par ph (2023-04-26 12:08) — Complété par: Zaor (99182), Annie

Commentaires: Changement automatique du statut suite à un changement à la médication à domicile

Pharmacie de l'usager: Pharmaprix (450-672-3410) — Pharmacie - Téléphone: 450-672-3410 — Pharmacie - Télécopieur: 450-672-6264

Poids	Taille	Créatinine	Clairance
81.8 kg (2022-12-07)	**175 cm** (2022-12-07)	**83 µmol/L** (2022-12-07)	**72.7 mL/min** (2022-12-07)

Allergies: CHAT;LATEX;Pénicilline;SULFACETAMIDE (DRESS) — Intolérances:

Produits à éviter ou d'une classe à éviter:

Vaccins:

MÉDICAMENTS À DOMICILE COMPARÉS À CEUX DU CSSS

Médicaments à domicile	Médicaments au CSSS	Initiales
(APIXABAN) Eliquis 2.5 mg co *2.5 mg PO 2 fois par jour.* *cv 155*	(APIXABAN) Réf. Eliquis 2.5 mg / co **1 co = 2.5 mg PO 2 fois par jour.** Horaire: 08h, 21h Début: 2023-04-26 11:50	___ Cessée ___ Continuée idem domicile ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ___ Ren. ___
(amLODIPine) Norvasc 2.5 mg co *2.5 mg PO au coucher.*	(amLODIPine) Réf. Norvasc 2.5 mg / co **1 co = 2.5 mg PO au coucher.** Horaire: 21h Début: 2023-04-26 11:50	___ Cessée ___ Continuée idem domicile ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ___ Ren. ___
	(hydrALAZINE) Réf:Apresoline 10 mg / co **1 co = 10 mg PO 4 fois par jour. PRN** Au besoin Si TA supérieure à 180/110 Horaire: Début: 2023-04-26 11:50	___ Cessée ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ___ Ren. ___
	(PERINDOPRIL) Réf: Coversyl 2 mg / co **1 co = 2 mg PO 1 fois par jour** Ne pas donner si TAS inférieure ou égale à 100/60 Horaire: 08h Début: 2023-04-26 11:50	___ Cessée ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ___ Ren. ___
	(AAS) Réf: Aspirine mast. 325 mg / co mast **1 co = 325 mg PO prétraitement Avec aliments ou lait** Administrer 60 minutes avant le traitement. Horaire: Début: 2023-04-26 11:50 Fin: 2023-04-26 23:59	___ Cessée ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ___ Ren. ___
	(HYDROmorphone) Réf:Dilaudid 1 mg / co **½ co = 0.5 mg PO 1 fois par jour** Horaire: 08h30 Début: 2023-04-26 11:50	___ Cessée ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ___ Ren. ___

Signature du médecin: _____ Permis: _____ Date/Heure: _____

Page 1 de 3

Identification du patient

Information récente?

Statut
- BCM non fait
- Non-validé
- Validé

<u>Utilisation du DSQ</u>
Importance du 'ménage'
des dossiers dans les pharmacies
communautaires

Exemples concrets

(OMEPRAZOLE) LOSEC 20MG *COMP. ENT.* *PO*	(dEXlansoprazole) Réf: dEXilant 30 mg / caps **1 caps = 30 mg PO 1 fois par jour** Subs. automatique de Oméprazole 10-20mg PO DIE Horaire: 07h Début: 2023-04-26 11:59	___ Cessée ___ Continuée idem domicile ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ____ Ren. ____
	(LEVOTHYROXINE) Réf: Synthroïd 75 mcg / co **1 co = 75 mcg PO aux 2 jours. Prendre à la même heure chaque jour** Horaire: 08h Début: 2023-04-26 11:50	___ Cessée ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ____ Ren. ____
	(LEVOTHYROXINE) Réf: Synthroïd 88 mcg / co **1 co = 88 mcg PO aux 2 jours. Prendre à la même heure chaque jour** Horaire: 08h Début: 2023-04-26 11:50	___ Cessée ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté ____ Ren. ____

Signature du médecin: _____ Permis: _____ Date/Heure: _____

Page 2 de 3

Ne constitue pas une nouvelle ordonnance à moins que le prescripteur y ajoute une quantité et possiblement des renouvellements

Constitue la nouvelle ordonnance

La modification peut se retrouver sur la dernière page

- **Si l'action "continuer idem à domicile " est choisie, l'ordonnance du prescripteur initial est maintenue à moins qu'une quantité et un nombre de renouvellement soient inscrits.**
- **Le médecin doit signer chacune des pages.**

Signature du médecin: _____ Permis: _____ Date/Heure: _____

Page 3 de 3

Formulaires hospitaliers

- Tout n'est pas disponible
- Selon la LSSSS: établissements tenus de se constituer un formulaire restreint
  - Substitutions automatiques
  - Suspensions automatiques

- Décisions locales des comités de pharmacologie des CISSS
  - Varie d'un CISSS à l'autre (mais on se parle)

Exemples de Substitutions

Bilan comparatif des médicaments

Ordonnances - Départ

Imprimé le 2023-05-08 22:22

CISSSMC- RLS Champlain (450-466-5000)

URG (URG)	**TEST, PATIENT**	Dossier **T1**

Sexe	Date de naissance	Âge	RAMQ
M	1942-11-25	80 an(s)	

Statut: Médication à domicile non validée par ph (2023-04-26 12:08)

Complété par: Zaor (99182), Annie

Commentaires: Changement automatique du statut suite à un changement à la médication à domicile

Pharmacie de l'usager	Pharmacie - Téléphone	Pharmacie - Télécopieur
Pharmaprix (450-672-3410)	450-672-3410	450-672-6264

Poids	Taille	Créatinine	Clairance
81.8 kg (2022-12-07)	**175 cm** (2022-12-07)	**83 µmol/L** (2022-12-07)	**72.7 mL/min** (2022-12-07)

Allergies: CHAT;LATEX;Pénicilline;SULFACETAMIDE (DRESS)

Intolérances:

Produits à éviter ou d'une classe à éviter:

Vaccins:

MÉDICAMENTS À DOMICILE COMPARÉS À CEUX DU CSSS

Médicaments à domicile	Médicaments au CSSS	Initiales
	(ENOXAPARINE) Réf: Noromby 80 mg/0.8mL / sol inj **0.8 mL = 80 mg sous-cutanée 1 fois par jour** Subs. Énoxaparine 1.5 mg/kg 73,6 mg à 90 mg DIE Biosimilaire de Lovenox Horaire: 20h Début: 2023-05-08 22:20	____ Cessée ____ Continuée idem au CSSS ____ Modifiée pour: Qté ____ Ren. ____
(OMEPRAZOLE) LOSEC 20MG COMP. ENT. *20 mg PO 1 fois par jour*	(dEXlansoprazole) Réf: dEXilant 30 mg / caps ~~1 caps = 30 mg PO 1 fois par jour~~ Subs. automatique de Oméprazole 10-20mg PO DIE ~~Horaire: 07h~~ Début: 2023-04-26 11:59	____ Cessée ____ Continuée idem domicile ____ Continuée idem au CSSS ____ Modifiée pour: Qté ____ Ren. ____

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Suspensions **automatiques**

- Fréquent en **soins aigüs**
- Décisions locales des comités de pharmacologie
- Pourquoi?
  - Rationaliser les profils lourds (médicaments à impact clinique faible, ex: multivitamines, crèmes topique dermato prn)
  - Enjeu de sécurité (isglt2, GLP1, biphosphonates, hormonothérapie de remplacement, etc.)
  - Enjeu administratif: hormonothérapie q 3mois (pas d'impact clinique de retarder dose de qq jours)
- À moins d'avis contraire, les médicaments suspendus **automatiquement** sont à reprendre au congé

Exemple de suspensions per hospit

Bilan comparatif des médicaments

Ordonnances - Départ

Lit	Nom	Dossier
URG (URG)	TEST, PATIENT	T1

Sexe	Date de naissance	Âge	RAMQ
M	1942-11-25	80 an(s)	

MÉDICAMENTS À DOMICILE COMPARÉS À CEUX DU CSSS

Médicaments à domicile	Médicaments au CSSS	Initiales
(ALENDRONATE) FOSAMAX 70MG COMPRIME *70 mg PO 1 fois par semaine, le mercredi*	(ALENDRONATE) Réf:Fosamax 70 mg / co **Ne pas administrer durant hospitalisation. PO 1 fois par semaine A jeun** À represcrire au congé. Horaire: Début: 2023-05-09 14:09	___ Cessée ___ Continuée idem domicile ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté _____ Ren. _____
(EMPAGLIFLOZINE) Jardiance 10 mg co *10 mg PO 1 fois par jour*	(EMPAGLIFLOZINE) Réf: Jardiance 10 mg / co **Ne pas adm durant l'hospitalisation *1 Co = 10mg PO 1 fois par jour** À represcrire au congé. Horaire: Début: 2023-05-10 13:47	___ Cessée ___ Continuée idem domicile ___ Continuée idem au CSSS ___ Modifiée pour: Qté _____ Ren. _____

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Ordonnance ou sommaire au congé

Ordonnance pharmacologique du 2023-04-26 13h11

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
Québec
RLS de Champlain

Nom				Dossier
TEST, PATIENT				T1
Centre de distribution				Lit
URGENCES				URG
Date de naissance	Sexe	Âge	Taille	Poids
1942-11-25	M	80 an(s)	175 cm	81.8 kg (2022-12-07)
Médecin traitant			NAM	Clairance créatinine
				72.7 mL/min (2022-12-07)

Allergie(s): SULFACETAMIDE;Pénicilline;LATEX;CHAT

Intolérance(s):

Particularité(s): Insuffisance rénale; Dialyse (Hémodialyse); Prend ses médicaments écrasés; Difficulté à avaler pilules; Consomme pamplemousse; Compétition sportive; Stomie; Tabagisme; Donne du sang; Lentilles cornéennes;

Note(s): test 123

Médication régulière

APIXABAN 2.5 mg - co — 20:12:04 Anticoagulants

Réf. Eliquis
1 co = 2.5 mg PO 2 fois par jour.

Horaire: 08h, 21h
Du: 2023-04-26 11:50
Depuis: 2023-04-26 11:50

Pour ordonnance

Cesser	Modifier	Renouv.	Jrs / date

Md:

hydrALAZINE 10 mg - co — 24:08:00 Antihypertenseurs

Réf:Apresoline
1 co = 10 mg PO 4 fois par jour. PRN Au besoin

Si TA supérieure à 180/110

Horaire:
Du: 2023-04-26 11:50
Depuis: 2023-04-26 11:50

Pour ordonnance

Cesser	Modifier	Renouv.	Jrs / date

Md:

Sommaire pharmacologique valide à partir du 2023-04-26 13h17 au 2023-04-26 23:59

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
Québec
RLS de Champlain

Nom				2022-12-07	Dossier
TEST, PATIENT					T1
Centre de distribution					Lit
URGENCES					URG
Date de naissance	Sexe	Âge	Taille	Poids	
1942-11-25	M	80 an(s)	175 cm	81.8 kg (2022-12-07)	
Médecin traitant			NAM	Clairance créatinine	
				72.7 mL/min (2022-12-07)	

Allergie(s): SULFACETAMIDE;Pénicilline;LATEX;CHAT

Intolérance(s):

Particularité(s): Insuffisance rénale; Dialyse (Hémodialyse); Prend ses médicaments écrasés; Difficulté à avaler pilules; Consomme pamplemousse; Compétition sportive; Stomie; Tabagisme; Donne du sang; Lentilles cornéennes;

Note(s): test 123

Médication régulière		Début:	Fin:
APIXABAN 2.5 mg - co Réf. Eliquis 1 co = 2.5 mg PO 2 fois par jour.	20:12:04 Anticoagulants	Du: 2023-04-26 Depuis: 2023-04-26	
hydrALAZINE 10 mg - co Réf:Apresoline 1 co = 10 mg PO 4 fois par jour. PRN Au besoin	24:08:00 Antihypertenseurs	Du: 2023-04-26 Depuis: 2023-04-26	
amLODIPine 2.5 mg - co Réf. Norvasc 1 co = 2.5 mg PO au coucher.	24:08:12 Bloqueurs canaux calciques	Du: 2023-04-26 Depuis: 2023-04-26	

COMITÉ RÉGIONAL SERVICES PHARMACEUTIQUES MONTÉRÉGIE

Québec

Suivis et represcriptions

- Le prescripteur apparaissant sur le BCM n'est pas nécessairement celui qui effectuera le suivi et la prochaine prescription
  - Éviter les fax de represcription inutiles
  - Éviter les fax directement à l'hôpital !
- Prise en charge post-hospit devrait être faite par le MDF, le MD spécialiste **traitant** ou le phm communautaire selon les cas. (orphelins, suivis délégués)
  - Le MDF est indiqué au DSQ
- Possibilité de référer au GAP pour les patients orphelins
  - Après avoir épuisé les possibilités que la loi nous confère.

Outils déjà disponibles

- Substitutions automatiques
  - Doses HBPM!
- Coordonnées des pharmacies d'hôpitaux!
- Check list congé!

Substitution automatique : Énoxaparine (Lovenox[MD]) à une posologie de 1 mg/kg 2 fois par jour (BID)		
Poids	**Dose prescrite selon le poids réel du patient**	**Dose substituée à la seringue préremplie appropriée**
Moins de 40 kg	Moins de 40 mg BID	Exclusion de la substitution automatique (jugement clinique nécessaire)
40 kg à 46 kg	40 mg à 46 mg BID	40 mg BID
46,1 kg à 54 kg	46,1 mg à 54 mg BID	50 mg BID Prendre une seringue de 60 mg et l'ajuster à la graduation de 50 mg (0,5 mL)
54,1 kg à 65 kg	54,1 mg à 65 mg BID	60 mg BID
65,1 kg à 75 kg	65,1 mg à 75 mg BID	70 mg BID Prendre une seringue de 80 mg et l'ajuster à la graduation de 70 mg (0,7 mL)
75,1 kg à 90 kg	75,1 mg à 90 mg BID	80 mg BID
90,1 kg à 110 kg	90,1 mg à 110 mg BID	100 mg BID
110,1 kg à 135 kg	110,1 mg à 135 mg BID	120 mg BID
135,1 kg à 160 kg	135,1 mg à 160 mg BID	150 mg BID
Plus de 160 kg	Plus de 160 mg BID	Exclusion de la substitution automatique (jugement clinique nécessaire)
Exclusions de la substitution automatique : o Femme enceinte o Patient avec insuffisance rénale (Clairance à la créatinine inférieure à 30 mL/min) et nécessitant thérapie de remplacement rénale. Voir autre tableau de substitution. o Patient avec poids inférieur à 40 kg ou patient avec poids supérieur à 160 kg o Mention inscrite par le prescripteur de «NE PAS SUBSTITUER»		

Quizz 3

3. Quel est le plus gros irritant quand vous recevez une ordonnance ou BCM de congé ?

- l'heure de réception tardive de l'ordonnance
- le BCM non fait
- ordonnance illisible /ambigüe
- Rien, tout est parfait.

Projet Congé sécuritaire

- Développer procédure pour ordonnances/BCM de congé (rattachée aux politiques de transferts)
  - Création de groupe de travail par CISSS (réalités locales à considérer)
- Diffuser l'information aux acteurs principaux
  - Infirmières
  - Médecins, IPS, Pharmaciens
  - Travailleurs sociaux
- Diffusion via ?
  - Notes de services résumé
  - CMDP
  - Comités multidisciplinaires

En développement

- Comités multidisciplinaires sur la fluidité (enjeu 2023-2024)
  - Tribune pour la pharmacie!
- Procédure ordonnance de congé
  - Volet médical
  - Volet soins infirmiers
    - Page de garde télécopie « aide-mémoire » pour ordonnances de congé

Exemples de demandes au médical

Collaboration avec DSP via comités sur la fluidité pour :

- Sensibiliser le corps médical à la réalité de la charge de travail en pharmacie
- Utiliser les BCM pour congés quand disponibles
  - Particulièrement pour les séjours prolongés!
- Tenir compte des particularités liées aux BCM
  - Renouvellements, nouveaux traitements, CESSATIONS
  - Notion de 'poursuite idem domicile'
- Disponibilités des prescripteurs si questions liées aux ordonnances de congé

Exemples de demandes aux soins infirmiers

- Sensibiliser les équipes des unités de la réalité de la pharmacie sur la charge de travail
- Sensibiliser les équipes à télécopier les ordonnances **de jour**
  - Valider d'abord pharmacie de l'usager
  - Inscrire la date et l'heure prévue du congé
  - Aviser si congé sans ordonnance (ex : refus de tx)

Quizz 4!

4. Suite à la réception d'une "sortie d'hôpital", un produit prescrit n'est pas en stock à votre pharmacie. Votre commande n'arrivera que dans 24 heures. Le patient manquera potentiellement sa prochaine dose. Que faites-vous?

- ○ Je retourne le patient à l'hôpital
- ○ J'appelle frénétiquement dans toutes les pharmacies de la Montérégie
- ○ Je lance un appel à l'aide sur Facebook
- ○ J'emprunte le produit en communiquant avec la pharmacie de l'hôpital référent

Messages clés pour les pharmaciens

- Hospitaliers
  - S'impliquer dans les congés complexes
  - Communiquer plans de transferts, suivis pour molécules inhabituelles
  - Référer au GAP prn
- Communautaires
  - Bien interpréter les BCM
    - notions de substitutions, suspensions automatiques
  - Bien cibler les prescripteurs pour avis de renouvellements
  - Ne pas hésiter à prolonger, synchroniser les renouvellements ad MDF
  - Ne pas hésiter à demander aide du pharmacien hospitalier (ex: prêt de rx pour éviter bris de service)
  - Maximiser actes loi 31
  - Référer au GAP prn

La question qui tue !

La question qui tue

5. Si vous aviez UN souhait à formuler par rapport aux ordonnances de congé, quel serait-il ?

- ○ Avoir un BCM pour toutes les sorties d'hôpital
- ○ Rejoindre facilement le prescripteur si question sur ordonnance
- ○ Recevoir les ordonnances de congé 24 h à l'avance
- ○ Que le patient reçoive 24h de médicaments

LA QUESTION QUI TUE! SERVICE DE MÉDICAMENTS POUR 24H ?

- Logistique impossible à gérer à gros volume.
- Standard de pratique OPQ pour étiquetage/emballage sécuritaire
- Circulaire ministérielle:

Objet

La présente circulaire a pour but de préciser la responsabilité des établissements qui exploitent un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés au regard des médicaments administrés sur place à des clientèles admises ou inscrites pour y recevoir un traitement, en complémentarité des autres circulaires en vigueur.

Principes

En vertu du Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-hospitalisation (voir annexe), l'établissement a l'obligation de fournir les médicaments prescrits par le médecin et nécessaires au maintien ou à l'amélioration de la santé d'une **personne admise (hébergée au sens de ce règlement)**, à même les ressources qui lui sont consenties.

- Solution?
  - Travailler en amont
  - Jugement professionnel
  - Communiquer!

2023-2024: Grosse année dans les CISSS de la Montérégie

- Les 3 CISSS changent de fournisseur de SIP (système informatique en pharmacie)
- C'est la prémisse au prescripteur électronique et au DCI !
- Visuel des BCM, sommaires seront différents
- GROSSE PÉRIODE D'AJUSTEMENT!

- Si problème détecté: nous aviser !!!! C'est notre rôle d'assurer les suivis!

En résumé

Un congé sécuritaire est grandement lié au bon usage des médicaments à domicile et prévient des ré-hospitalisations!

Mot de la fin !

Ordonnances collectives

- 3 ordonnances collectives en travail
  - Conjonctivite
  - Streptocoque
  - Infection urinaire (INESSS adapté pharmaciens)
- Priorité streptocoque
  - D'ici la St-Jean-Baptiste !

Principes de base

- OC seront signées par Direction des services professionnels et de la fluidité du CISSSMC
- CRSP : mandat **régional** mais sous la gouvernance du CISSSMC
  - Donc applicable par les pharmacies de la Montérégie pour un **usager résidant en Montérégie.**
- Lors de l'application de l'OC, une copie de l'ordonnance rédigée devra être **télécopiée au CRSP (au prescripteur).**
- Surveillez nos communications pour la date de la mise en service
- Des capsules vidéos seront faites pour vous accompagner dans le processus.

Questions ???